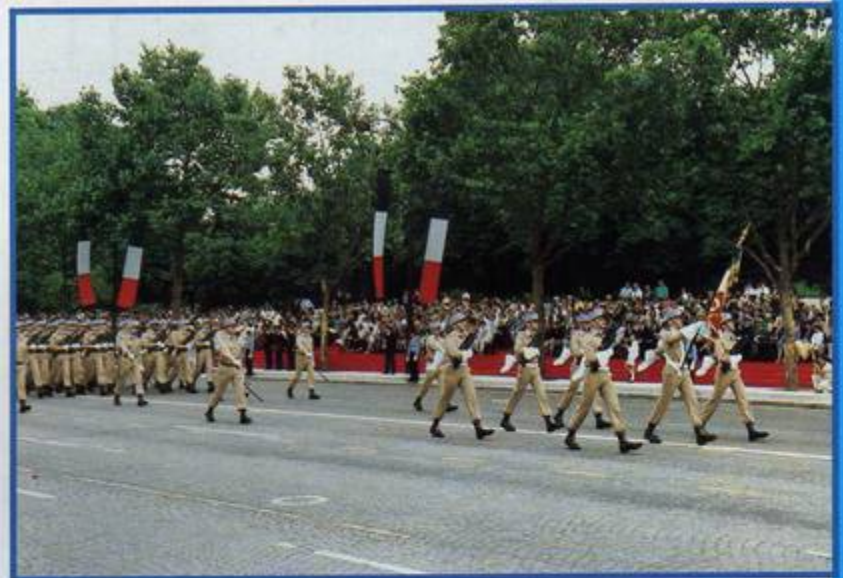


ISSOIRE

ACTUALITE



**ECOLE NATIONALE TECHNIQUE
DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE**



**DOSSIER :
LA COMPAGNIE ECOLE**



25^e ANNIVERSAIRE DE L'ENTSOA

PAR

LE COLONEL SELOSSE

Avec la rentrée, l'année scolaire du 25^e anniversaire de l'E.N.T.S.O.A. vient de commencer. Ce rendez-vous du « Quart de Siècle » est en effet suffisamment important pour ne pas le restreindre à une seule journée commémorative et vous m'entendrez en parler souvent.

Il atteindra certes son sommet le samedi 25 juin avec l'inauguration du monument aux morts de l'Ecole érigé par l'Association des anciens élèves, celle de la nouvelle salle d'honneur et la remise des galons à la promotion sortante, mais il marquera toute l'année de son empreinte.

« L'ECOLE DANS LA VILLE » sera notre mot d'ordre et le support de nos actions.

J'ai fixé les objectifs à atteindre dans cette opération d'ouverture et je souligne ici l'intérêt que j'y attache.

Les occasions favorables seront exploitées pour nouer ou raviver les contacts avec la popula-

tion d'ISSOIRE notamment dans le cadre des activités socio-culturelles tandis que notre présence aux événements officiels nationaux, sera cette année renforcée.

La promotion « Ville d'Issoire », qui sera baptisée le 16 janvier prochain au cours d'une cérémonie parrainée par la ville, témoignera ainsi pour l'Ecole et pour tous les anciens élèves de la réalité de l'appellation d'ISSOIRIENS.

C'est, s'il le fallait, la preuve que l'Ecole plonge ses racines dans la cité.

Cette année est l'occasion de l'affirmer pleinement. Je compte sur l'adhésion de tous dans

cette œuvre, notamment sur la 23^e promotion qui, mise ainsi en relief, sera plus encore que les autres, porteuse de l'IMAGE de notre Ecole.

Cette responsabilité ne souffre aucune faiblesse.

J'attends que le « Bataillon » s'en montre digne.

Bonne année scolaire à tous.



DIABLES ET DIABLERIES DANS "GASPARD DES MONTAGNES"

PAR

RAOUL OLLIER

Jusqu'à une époque pas tellement lointaine, disons la première guerre mondiale, le Diable tenait en Auvergne, essentiellement dans les campagnes et surtout les plus isolées, une place importante.

Et pourtant, de nos jours, lorsque, dans une conversation, on en vient à parler du Diable, on voit, sur le visage des interlocuteurs, s'esquisser un sourire pour le moins incrédule, quand il ne va pas jusqu'à marquer la moquerie ou la condescendance vis-à-vis de quelqu'un « qui en est encore là »...



Mon propos est donc de rechercher dans « Gaspard des Montagnes », le maître-livre d'Henri POURRAT, ce qui a trait au Diable ; d'essayer de cerner le personnage, ses activités, sa façon de faire, ses rapports avec les humains. Les citations seront nombreuses : en fait, je laisserai Henri POURRAT vous parler du Diable.

Ce dernier se présente généralement sous forme humaine, mais attention, cela n'empêche pas qu'on le surnomme « le pied fourchu ». Il a des propriétés, des bois. Il emploie des personnes, qu'il paie. Il achète des enfants très jeunes, souvent, mais pas toujours, à des parents qui sont dans la misère, quitte à se les faire livrer plus tard, à l'âge de sept ou de vingt ans. Il prend la précaution de faire signer un billet, puis compte l'argent. Ce procédé n'est pas à sens unique: un humain peut également lui demander de signer un billet pour garantir un marché. Il n'est pas seul ; il a des confrères qui, avec lui, habitent l'enfer, et les humains peuvent connaître le chemin qui y conduit. Dans certains cas bien particuliers, il leur est même possible d'entrer en enfer et d'en ressortir...

Ces « ventes » font des gens de véritables « possédés » au sens propre du terme : « car le démon sait s'emparer des êtres. On voit cela. Il entre en eux, leur fait dire ce qu'il veut, les agite comme il veut, les mène comme il veut ». On en parle dans les veillées : « Quelqu'un racontait. C'était d'une fille que son père avait vendue. Le Diable la tourmentait et la forçait à insulter les prêtres. Elle se riait de tous ceux qu'on faisait venir pour la délivrer. Durant la messe, à l'élévation, elle était enlevée en l'air par trois fois sans que quatre hommes qui se cramponnaient à elle pussent la retenir... Ou bien c'était d'un pauvre homme de MARSAC. Il y avait quelque rencontre à minuit au fond des bois, encore sous un gros arbre, un pacte avec le démon, une maison solitaire haut dans les monts près d'un endroit où le chemin tourne ; peut-être un feu qui fait la nuit plus noire à deux pas de sa pauvre flamme et des couteaux, des cris, des visages... Oui, ajoutait la vieille, on dit qu'il n'y a rien, mais il y a quelque chose ».

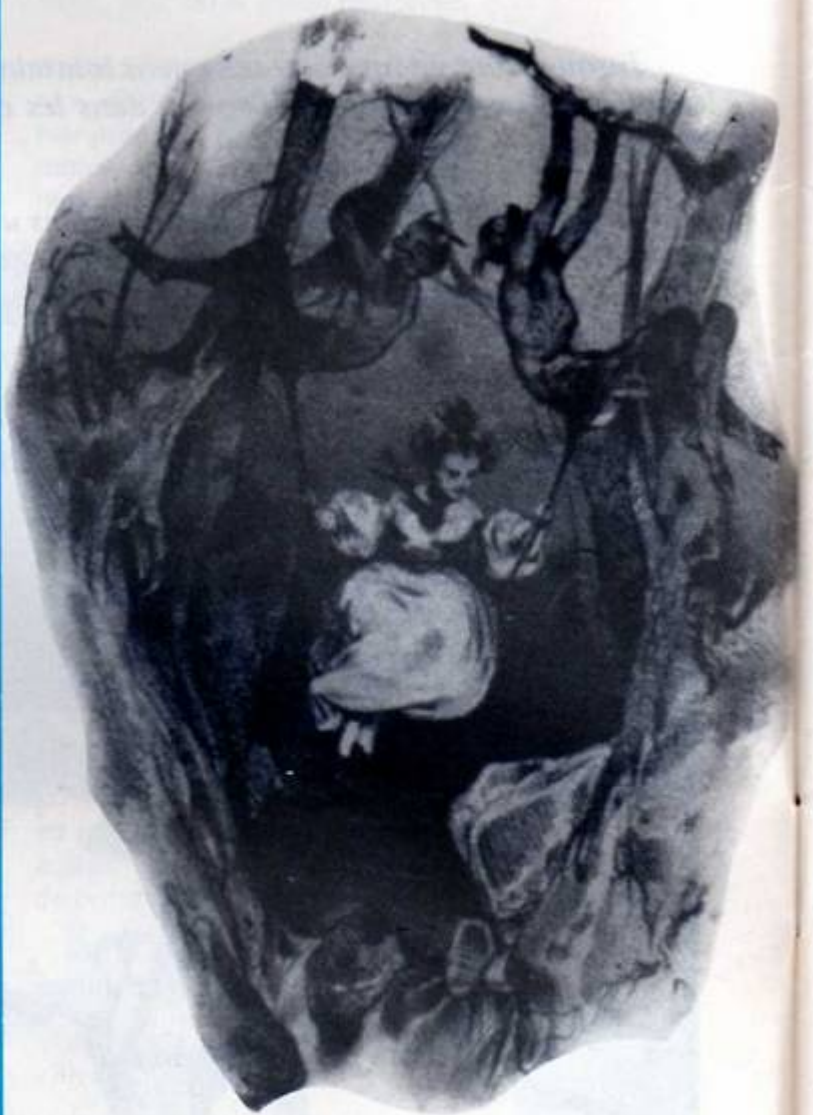
Mais le Diable n'a pas toujours le dernier mot et, parfois, un paysan plus malin que lui réussit à le « rouler » : c'est plutôt encourageant !

Comme tout un chacun il lui arrive de se perdre, de ne plus sortir d'un endroit, généralement un bois, où se produisent d'étranges phénomènes : « Le point, c'est que ce bois avait une réputation fort maléfique. On contait qu'un jour le Diable se promenait par là avec le vent son compère pour lui tenir compagnie : « J'ai, dit le Diable, affaire céans ; tandis que j'y vaque, demeure ici à m'attendre ». Et il entra dans le bois. Depuis, tandis que le vent s'en donne à l'entour, il n'en est pas encore sorti.

« Tant y a que ceux qui s'étaient aventurés de nuit par là, ces derniers temps, avaient vu de loin briller une lumière au milieu de ce bois des Fourches. Mais, chose plus singulière, une lumière qui changeait à tout moment de couleur, maintenant bleue, maintenant verte, maintenant jaune...

« Ce dicton courait donc qu'il ne fallait pas aller aux noces sans couteau, ni passer devant le bois sans porte-respect. On aurait cherché le détour à deux heures de marche plutôt que de traverser ce méchant coin. Il est des endroits de maléfices où, comme si le lieu le portait, arrivent de tristes accidents. Il semble que de mauvais esprits s'y occupent à guetter leur avantage : ça ne vaut rien de passer par là. Et le monde des campagnes, pour l'avoir appris d'expérience, évite plus que la peste ces endroits qu'on dit défortunés ».

Le Diable, c'est aussi le maître des sorciers. Il les réunit chaque année, la nuit de la Saint-Jean, au sommet du Puy-de-Dôme : « Ils arrivaient là de l'Auvergne, du Limousin, de la Marche, du Velay, du Vivarais, du Gévaudan, voire du Languedoc. Car ils n'avaient qu'à enfourcher leur balai de bouleau pour être rendus en un clin d'œil dans les vents de la nuit.



« Leur maître, c'était Satan, qui avait la figure d'un bouc. Il les recevait au milieu d'un rond tracé sur le gazon au sommet de la montagne. Chacun venait allumer sa chandelle à la chandelle noire qu'il portait sur les cornes et dévotieusement lui baiser la fesse. Pour commencer le sabbat, le Diable disait la messe à sa façon, avec une tranche de rave en guise d'hostie. Puis il distribuait les métiers de sorcellerie pour leur

nouvelle année, faisant largesse de charmes contre le feu, les loups, les bêtes sauvages, et soufflant sur ses suppôts pour leur donner le pouvoir de prédire l'avenir.

« En cette nuit de la Saint-Jean, où le crépuscule du soir rejoint presque celui du matin, la foule noire des sorciers grouillait longtemps dans le gris blafard, là-haut, d'où l'on domine, si bas au-dessous, une infinité de pâturages, de forêts et de campagnes. Assis sur l'herbe rase, ces maudits faisaient un repas de pain, de vin et de fromage, toutes provisions mises en commun, pour signifier qu'ils étaient tous frères. Puis, jusqu'à l'heure où l'air de pâle devient rouge, leurs cérémonies se continuaient par des débordements, des hurlements, des lubricités, qui ne vaudraient rien à être retracés ».

Nous venons de parler des sorciers. Cela nous ouvre la porte d'un autre domaine, toujours plus ou moins dans la mouvance du Malin, mais où celui-ci n'apparaît, si je puis dire, qu'à l'arrière-plan ou même plus du tout, laissant à d'autres le devant de la scène : ce sont les « Diableries ». Voici quelques exemples.

● **La Chasse Royale** : « De tous temps, ces bois avaient fait conter des histoires devant le feu. Une fois, se disait-on, les bûcherons des GRANGE campaient près de la lisière, dans une baraque en ruines. Chaque soir, de leur lit de feuilles, ils entendaient un bruit rouler dans les airs au-dessus de leurs têtes. Mais un bruit, comme d'une meute de chiens donnant de la voix, ces abois, les cris des chasseurs, un hurvari de galopades, de cliquetis, de clameurs entremêlées, tout cela arrivant en trombe : la Chasse Royale, en un mot. Et chaque soir, ou plutôt chaque nuit. Ils n'avaient pas peur ; cependant, ils n'étaient pas autrement joyeux.

« La Chasse Royale, tant de gens de bonne foi l'ont entendue qu'il est difficile de la nier tout net. Jérôme GRANGE disait que ce pouvait être les oiseaux de nuit qui s'attroupaient, de même que les chiens de village courent parfois en bande comme des loups et, pris de folie, menaient à corps perdu leur sabbat ».

● **La GALIPOTE, ou Bête Noire ou LOUP GAROU.** Pour aller au plus simple, disons qu'il s'agit d'un homme et d'une peau de loup. L'utilisation la plus courante de cette dernière, consiste à s'en revêtir, pendant la nuit, afin de ne pas être reconnu, et d'aller ainsi à travers la campagne en vertu d'un pacte, nous y voilà !, signé avec le Diable : « La Galipote, qu'on appelle encore la Bête Noire, personne ne peut dire quelle bête c'est. Depuis le jour de la reboule, une de ces saletés courait le pays. Les gens essayaient bien de lui mettre les chiens derrière, mais point de nouvelle : la queue sous le ventre, ces chiens se rencoignaient dans l'étable. CHAMPE-TIERES en était sans dessus dessous. Au moindre rien dehors, tout le monde sur pied. De chez soi, chacun cherchait à voir passer la Bête Noire. Mais elle ne prenait sa course qu'à la nuit et suivait toujours l'arbre : à peine si l'on entr'apercevait une forme détalant, sans jambe ni sans tête... On croyait que les balles même, à moins qu'elles ne fussent bénites par le curé, s'aplatissaient comme un écu sur sa peau. La Galipote, il n'est point donné de l'attraper ; on peut la voir galoper, non pas la saisir... Les plus connaisseurs en loups-garous disaient que, d'après son marché, il lui fallait courir dans sa nuit sept paroisses ».

Ces fameuses peaux de loup ! Il arrivait qu'on en découvre alors qu'on ne s'y attendait pas et les faire disparaître n'était pas une mince affaire : « Rien de plus coriace que peau de Loup Garou. Lorsqu'un nommé PLANEVIALLE de Sauxillanges mourut, ses héritiers trouvèrent dans son coffre une de ces dépouilles. Ils décidèrent de la brûler, de peur de scandale, et la jetèrent dans un four. Qu'en advint-il ? Il advint que le four éclata comme si on y avait jeté un sac de poudre ; et l'on entendit le pet de deux lieues de loin ».

● **La PHYSIQUE.** C'est une maison hantée dans laquelle, comme on disait, il y avait la Physique : « Le beau, c'est qu'une fois le SIMION mort et enterré, la grande Diablerie commença. Dans la maison, sabbat sempiternel : tapage en bas, tapage en haut... Quand sa veuve, la BIGUE, rentrait, elle s'enfermait à double tour tant elle avait de peur : l'autre, soyez tranquille, trouvait moyen d'ouvrir. Si elle sortait, elle bouclait les portes derrière elle ; mais pour les voir grandes ouvertes à son retour. Les nuits, un train d'enfer : des montées, descentes dans l'escalier, avec un coup à chaque marche, on eût dit d'une boule qui déroule... Et je ne sais quoi comme des chandelles à toutes les fenêtres ».

● **Les LUTINS.** « JEUSELOU avait vu ceux qui habitent les ruines de BOUTONNARGUES, là où est cachée la chèvre d'or. Ils courent sur les murailles, dans les noisetiers, de petits hommes tout de rouge. Ils vous embrouillent, vous ahurissent de leur manège, et s'ils peuvent vous mettre en leur pouvoir, ils vous enterrent jusqu'au cou ».

● **Le DRAC.** « On peut voir dans ces gorges deux cascades, dont l'une a creusé une pierre qu'on donne pour le Bénitier du Diable, et l'on dit que, là près, le Drac sort du gour sous forme d'un petit homme velu et bizarrement fait ».

● **Il y a aussi les FADES.** On les trouve « sous le bois, vers des roches arrangées en cave qu'on disait habitées par les Fades. Ce n'étaient pas des femmes, des personnes : c'étaient des êtres pourtant ».

● **Les FANTOMES.** « Un jour, la mère du curé de FAYET-RONNAYÉ passait en carriole avec son filleul. Ils avisent, venant à eux sur le chemin, quelque chose de bas, de carré, de noir, ressemblant à un cercueil qui aurait roulé tout seul. Le garçon tire sur les guides et prend sa droite. Quand la chose est pour les croiser, elle s'efface soudainement ». Ou bien encore : « C'est le cheval du maire, un autre soir, qui se cabre au carrefour et demeure planté sur les pieds de derrière. Il y avait un fantôme, un grand fantôme muet dressé devant lui. Enfin, à un fort coup de fouet, ce semblant s'évanouit et le cheval repart à fond de train. Pour croire il faut voir. Peut-être aussi que pour voir il faut croire ? Reste que les gens de ce canton, quand ils sont en confiance, avouent qu'il arrive, en ces bois peureux, comme on les nomme, des aventures étranges ».

Comment conclure ? Sinon par deux citations bien connues, tirées de « Gaspard des Montagnes » :

- « Ces choses sont si vieilles qu'on n'oserait les donner pour tout à fait véritables ».

- « Ces choses se sont racontées longtemps. Puis, de veillées en veillées, comme la montagne se mêle au nuage, elles se sont fondues et mêlées à de vieux contes ».

LA COLLECTIONNITE



Compagnie saharienne de Saoura Tuidouf - fabrication Drago

LA COLLECTION D'INSIGNES



13^e Régiment de tirailleurs sénégalais fabrication Arthus Bertrand

De nos jours, de plus en plus de personnes, civiles ou militaires, françaises ou étrangères, collectionnent les insignes militaires.

Petit à petit, cette activité commence à suivre certaines règles.

En effet, depuis quelques années apparaissent des catalogues des côtes, non officielles mais servant de base pour de nombreuses transactions, et bien sûr des marchands.

Quelles sont les différentes raisons qui amènent une personne à collectionner les insignes ?

Tout d'abord, il faut être atteint par la « collectionnité », c'est-à-dire aimer chercher, amasser des objets qui semblent inutiles aux autres personnes.

Ensuite, il faut être intéressé par les différentes caractéristiques des insignes, que nous allons passer en revue.

Insigne image de l'histoire

Les insignes anciens évoquent les hommes qui les ont portés et les batailles auxquelles ces derniers ont participé, ils représentent un moment du passé.

Certains collectionneurs sont très attirés par des périodes particulières de notre histoire militaire (deuxième guerre mondiale, Indochine, Algérie), et recherchent tous les insignes constituant une division ou un corps expéditionnaire ayant participé à des combats précis.

Mais quelle que soit la formule retenue, il est nécessaire de se documenter sérieusement sur les sujets concernés, ce qui apporte un aspect enrichissant à ce type de collection.

Le symbolisme

Les différents symboles qui constituent un insigne, ne sont pas le fait du hasard, mais doivent correspondre à l'image de l'histoire de l'unité concernée, à son arme d'appartenance, à sa situation géographique, ou à son emploi tactique.



Insigne général du Corps expéditionnaire français en Italie (Maréchal Juin) sans nom de fabricant



Transmissions de la 64^e Division d'infanterie - sans nom de fabricant



Promotion « LECLERC » (E.S.M.) fabrication Arthus Bertrand



43^e Bataillon de transmissions fabrication Augis

D'autres sont plutôt intéressés par l'histoire d'une arme particulière, à laquelle ils appartiennent ou ont appartenu, ou qu'ils admirent tout simplement.

Enfin, il est également possible de collectionner les insignes de promotion d'une ou de plusieurs écoles.

Certaines personnes sont intéressées par les symboles et construisent leur collection autour de certains thèmes : francisque, croix de Lorraine, emblème d'une région, animal particulier (cigogne, sanglier, dragon, aigle, coq, etc.), objets divers.



6^e Compagnie parachutiste d'infanterie de Marine - fabrication Drago



27^e Régiment de tirailleurs algériens fabrication Arthus Bertrand modèle déposé

Cela nécessite de nombreuses recherches de photos ou de dessins, afin de connaître les insignes qui correspondent aux critères choisis.

La qualité du travail de fabrication

La fabrication des insignes a évolué dans le temps : matière utilisée, travail de finition. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui préfèrent la qualité des exemplaires datant d'avant ou juste après la deuxième guerre mondiale.

De ce fait, des collectionneurs recherchent les insignes de certains fabricants, pour une période donnée.

D'autres sont plutôt intéressés par les modèles « déposés », les insignes en argent ou les fabrications locales.



91^e Bataillon de chasseurs alpins fabrication Augis



89/84 Compagnie de transmissions sans nom de fabricant

Voici donc les principales caractéristiques des insignes qui attirent le collectionneur. Il apparaît ainsi que, pour rendre la collection plus intéressante, il est possible de choisir un fil directeur et indispensable de se documenter pour définir et connaître les pièces recherchées.

Il s'avère donc nécessaire maintenant, d'examiner la manière de se procurer de la documentation, et bien sûr, des insignes.

Comment se procurer de la documentation ?

Il n'en existe pas d'officielle, comme pour la philatélie, par exemple. Divers travaux et études ont été effectués souvent par des collectionneurs, à divers niveaux. Ainsi, il est possible d'acquérir des ouvrages remarquables par la qualité des photos ou du travail de recherche, des catalogues édités par des associations de collectionneurs, ou bien encore des photocopies, de plus ou moins bonne qualité, qui circulent par correspondance ou au cours de certaines manifestations.



71^e Régiment d'infanterie fabrication Drago - modèle déposé



3^e Régiment de Zouaves fabrication Drago - rue Béranger

Enfin, depuis peu, la presse spécialisée dans la collection du militaria, semble prendre en compte ce manque d'informations, en faisant paraître des articles abordant des thèmes divers, avec de nombreuses photos d'insignes.

Donc, avec de la patience, il est possible de se constituer une bonne documentation, chacun pouvant participer activement à son élaboration dans les domaines où elle est déficiente.



2^e Régiment étranger d'infanterie en Extrême-Orient fabrication Drago - rue Olivier Métra



18^e Régiment de chasseurs parachutistes fabrication Drago

Comment peut-on se procurer des insignes, en particulier les modèles anciens ?

Il existe trois moyens : le don par une personne sympathique, l'échange avec un autre collectionneur et l'achat auprès des vendeurs.

Pour le premier cas, c'est une question de chance. Pour le deuxième, il faut soit répondre aux annonces paraissant dans la presse spécialisée, soit fréquenter les bourses aux armes. Enfin, pour le troisième cas, il existe de nombreux vendeurs qu'il est possible de contacter en suivant le même processus que pour les échanges. Les prix sont très variables et il faut savoir faire preuve de patience et de sagesse, à moins de posséder un gros portefeuille.

En définitive, la collection d'insignes, lorsqu'on est atteint par le virus de la collectionnisme, se révèle rapidement passionnante, comme beaucoup d'autres collections. Ainsi, pour éviter les déboires et les mauvaises affaires, il faut s'efforcer de garder la tête froide... en effet, pratiquement tous les collectionneurs regrettent certains échanges qu'ils ont conclus avec beaucoup trop d'empressement. Et si c'était à refaire...

Capitaine LE DU

(Dans le prochain numéro : la collection de cartes postales anciennes).

DESCENTE DE L'ARDECHE

FAÇON LIEUTENANTS

Le maître queux : le président des lieutenants.

Un cuisinier : un lieutenant.

Cinq marmitons : des aspirants

Le tout formant une brigade de choc : le club des lieutenants.

Les ingrédients :

- des participants : une quarantaine environ soit : des officiers, des sous-officiers, leurs femmes et leurs enfants,
- 4 tentes modèle 56,
- des lits picots,
- de la nourriture, du vin à gogo,
- des canoës, des gilets de sauvetage et quelques pagaies,
- un car 45 places,
- un Simca bien garni et une remorque,
- de la bonne volonté, une ambiance décontractée, de l'humour à profusion, composant le bouquet garni.

Temps de préparation : un mois à l'avance.

Temps de cuisson : un week-end.

A consommer sur place.

Il est important pour le maître queux de bien ordonner les différentes opérations. Tout d'abord, il faut préparer la sauce « campement ». Pour cela, les marmitons semblent les mieux désignés : rappelons que monter la sauce « campement » consiste, selon la recette ancestrale, à mettre en place les 4 tentes modèle 56 : trois pour servir de dortoir, une pour servir de cuisine-salle à manger ; pour cette première préparation, le camping de la Rouvière, dans Vallon-Pont-d'Arc, servira de table de travail. Il faut compter un bon après-midi pour monter la sauce.

Les marmitons peuvent rajouter quelques participants aux premiers ingrédients pour permettre à la sauce « campement » de prendre forme définitivement.

Le maître queux et son club des lieutenants doit ensuite mettre les participants dans un car 45 places, direction l'embarcadère. Là les marmitons, sous l'œil attentif du chef, vont découper l'ensemble en petits morceaux, puis jeter les derniers deux par deux à l'intérieur des canoës qu'il faut préalablement mettre dans l'Ardèche.





C'est alors que les choses deviennent intéressantes. On peut, en effet, observer que certaines embarcations savent très bien négocier les remous provoqués par le bouillonnement de l'eau, alors que d'autres éprouvent, au contraire, quelques difficultés à rester en surface.

C'est à ce moment là que le chef et ses lieutenants interviennent pour rajouter un peu d'humour et quelques plaisanteries de bon goût, afin de garder à l'ensemble une consistance homogène.



Il ne faut pas que ce premier contact avec les rapides de l'Ardèche ne dure plus de 7 km, une « cuisson » plus longue risquerait d'éccœurer les gourmets. Il s'agit en quelque sorte, d'une mise en condition. La brigade doit alors retirer participants et canoës du bouillon frémissant pour les disposer sur la sauce « campement ».

Les lieutenants préparent alors le repas du soir et servent les apéritifs de bienvenue à l'ensemble des participants, le tout saupoudré d'une ambiance à la fois chaleureuse (pour réchauffer les plus mouillés) et décontractée.

Une brochette-partie bien arrosée de vin de pays (un rosé très frais) servira de liant à ce met qui commence vraiment à prendre consistance.

Si certains ingrédients semblent quelque peu éprouvés par cette première préparation, il est de bonne augure pour le maître queux et ses marmitons de les laisser reposer une partie de la nuit sous les tentes modèles 56 prévues à cet effet.

Pendant ce temps-là, les autres participants pourront être maintenus dans la chaude ambiance grâce à la petite fête organisée dans le camping voisin.

Le dimanche matin, le club des lieutenants doit, dès 6 heures, rassembler tous les ingrédients autour d'un petit déjeuner très copieux ; ce dernier aura été préalablement mijoté avec amour par la brigade au grand complet.

Ensuite, le maître queux replonge tous les participants (qu'il aura disposé deux par deux dans les canoës) au milieu de l'Ardèche, et ce, pour une durée de 35 km, soit environ 6 heures.



Durant ce temps de cuisson, il faut surtout éviter de touiller. Laisser faire les choses, c'est garantir un goût exquis au plat car les participants arriveront (de gré ou de force) à point à l'arrivée.

Le plus savoureux pour le maître queux et ses lieutenants - qui auront pris soin de tout ranger, nettoyer, réamarrer, pendant la cuisson - c'est de soulever le couvercle de la marmite au bout des 35 km.

Devant leurs yeux émerveillés apparaissent des participants rouges de coups de soleil, trempés jusqu'aux os, égratignés pour certains (et non gratinés), mais heureux d'avoir vécu une telle aventure.

La preuve en est que tout le monde, joyeux, content d'avoir goûté ce petit plat alléchant, en redemande.

Le président des lieutenants et les siens ne peuvent alors que constater avec bonheur qu'ils ont, encore une fois, réussi leur recette et vous donnent rendez-vous à l'année prochaine pour un nouveau festin.

Aspirant J.-L. MICHEL

Fiche technique

Le grimper de corde

Conjugaison de la puissance et de la coordination, le grimper de corde est un exercice en vigueur au sein de l'éducation physique du militaire (COVAPI - CM1).

De plus, par la spécificité du travail du grand dorsal, il consolidera votre dos et vous offrira la silhouette de « RAMBO ».

La fiche ci-jointe, je le souhaite, vous guidera dans cette activité nécessaire à l'éthique du militaire.






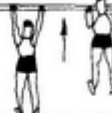



DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- Exécuter le nombre de répétitions par exercices en expirant à l'EFFORT.
- Répéter l'exercice par le nombre de série.
- Récupérer entre chaque série : 1' à 1' 30 de repos.
- A la fin de la séance, effectuer impérativement des étirements.

N.B. : en musculation, il faut commencer doucement par accoutumer les muscles sollicités à des efforts spécifiques puis, progressivement, augmenter le rythme des séances.

FICHE TECHNIQUE MUSCULATION

ECHAUFFEMENT : 10' de footing léger

Muscles sollicités	Exercices	Répétition	Série	Observations
GRAND DORSAL		15 10	2 2	Garder un angle droit (90°) tronc sur cuisses.
GRAND DROIT DE L'ABDOMEN		20	2	Les pieds entre le 3 ^e et le 4 ^e barre de l'espalier. Respecter un angle droit (90°) cuisses sur tronc. Les mains derrière la nuque ou le long des cuisses.
MUSCLES DE L'AVANT-BRAS		15	2	Flexion ; extension du poignet. Rotation interne et externe de l'avant-bras.
PECTORAUX BICEPS BRACHIAL ANTÉRIEUR		12	2	Garder le dos incliné et droit vers l'arrière. En expirant, amener la barre sur la poitrine.
TRAPEZE DELTOÏDE MOYEN ANGULAIRE DE L'OMOPLATE		10	3	Garder un angle droit (90°) tronc sur cuisses. Expirer en élevant la barre derrière la nuque.
GRAND DORSAL SOUS SCAPULAIRE		8	2	Corps gainé. Amener la nuque sur la barre fixe par une traction des bras.
SYNTHÈSE GLOBALE DES MUSCLES SPÉCIFIQUES	 	5 m 3 m	1 1	Exécuter un grimper de corde avec une montée alternative des genoux opposés aux bras.
ÉTIREMENTS PASSIFS		1' 30	2	Rechercher la décontraction complète sur l'espalier

10 septembre 1987

PASSATION DE COMMANDEMENT entre le colonel de TANOÜARN et le lieutenant-colonel DUMARCHÉ

*Affecté à la 64^e Division militaire territoriale de
Dijon, en tant que chef d'état-major, le colonel
DE TANOÜARN a fait ses adieux à l'Ecole, le
10 septembre 1987.*



Ce matin là, un mélange de solennité et d'émotion règne sur la place d'armes. Toute l'Ecole est rassemblée pour la passation de commandement entre le colonel DE TANOUARN et le lieutenant-colonel DUMARCHE.

Cette cérémonie est présidée par le général FOURCADE, commandant la 52^e Division militaire territoriale.

De nombreuses personnalités, civiles et militaires, participent également à cette prise d'arme :

- monsieur DELPA, sous-préfet d'Issoire, monsieur LAVEDRINE, député-maire d'Issoire, monsieur PASCALLON, député du Puy-de-Dôme, pour les personnalités civiles,

- le général GAUTIER, commandant la 54^e Division militaire territoriale, le général EYRAUD, le général COUN, le colonel BONTE, commandant la Légion de gendarmerie d'Auvergne, le lieutenant-colonel PLANDE, commandant le Groupement de gendarmerie du Puy-de-Dôme.

Au début de la cérémonie, le colonel DE TANOUARN passe l'Ecole en revue pour la dernière fois, accompagné du général FOURCADE et du colonel SELOSSE, commandant l'ENTSOA.



Ensuite, il vient se placer face au commandant de l'Ecole, qui lui rend hommage par la lecture d'un ordre du jour, qui insiste en particulier sur ses qualités humaines :

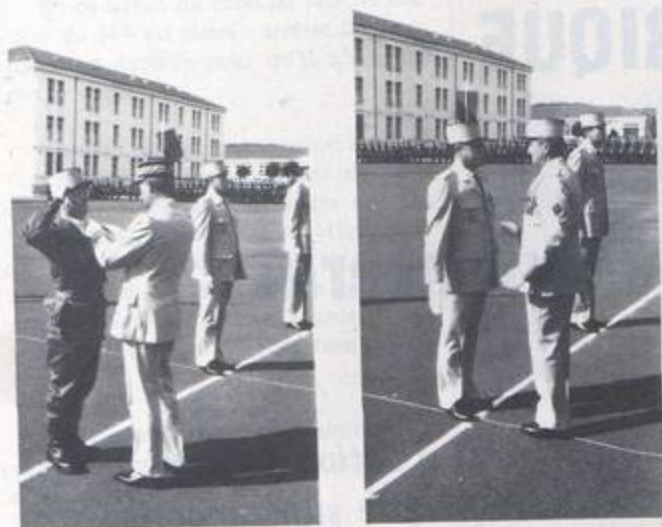
« Au moment de son départ, je lui donne acte de sa réussite, en soulignant les grandes qualités humaines qui sont la marque principale de cet officier très soucieux de ses subordonnés et naturellement porté vers un style de commandement dans la confiance, tout à son image ».



Après cette allocution, les nouveaux élèves sous-officiers bacheliers et les enseignants du contingent sont alors présentés au Drapeau de l'Ecole.



Ensuite la cérémonie se poursuit par une remise de décorations. Tout d'abord, le colonel DE TANOUARN reçoit la croix d'officier dans l'ordre national du Mérite, qui lui est remise par le général FOURCADE. Deux autres décorations sont remises par le colonel SELOSSE : le chef de bataillon VEZIAT, adjoint enseignement technique de la direction des enseignements, est fait chevalier de l'ordre national du Mérite et le maréchal-des-logis-chef GALTIER reçoit la médaille d'argent de la Défense nationale.



Enfin, nous assistons à un instant toujours important dans la vie de l'Ecole : la passation de commandement entre l'ancien et le nouveau chef de corps.

Le colonel DE TANOUARN est remplacé dans ses fonctions de chef de corps et de commandant en second de l'ENTSOA, par le lieutenant-colonel DUMARCHÉ.



La cérémonie s'est terminée par un défilé des troupes aux ordres du nouveau chef de corps.

BIOGRAPHIE DU LIEUTENANT-COLONEL DUMARCHÉ

Né le 21 décembre 1938 à Vannes dans le Morbihan, le lieutenant-colonel DUMARCHÉ est saint-cyrien, promotion Bir-Hakeim (61/63). A sa sortie d'école, après avoir choisi l'infanterie, il sert comme chef de section au 42^e Régiment d'infanterie à RADOLFZELL (RFA).

De 1967 à 1972, il est instructeur à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent : il y instruit des élèves venant de l'EETAT, l'école d'ISSOIRE ne dispensant, à cette époque, qu'une formation technique à ses personnels.

Affecté au 2^e Groupe de chasseurs mécanisé, il effectue son temps de commandement à la tête de la compagnie d'éclairage de brigade.



Admis sur titre à l'Ecole supérieure de guerre, le lieutenant-colonel DUMARCHÉ est successivement instructeur aux écoles de Coëtquidan de 1976 à 1980, puis professeur de groupe à l'Ecole d'état-major de Compiègne de 1980 à 1983.

Muté à la 8^e Division d'infanterie à Amiens, il occupe le poste de chef du bureau logistique.

Chevalier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la médaille d'argent de la jeunesse et des sports, le lieutenant-colonel DUMARCHÉ est affecté à l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active pour prendre les fonctions de chef de corps et commandant en second.

HISTORIQUE

du

86^e Régiment d'Infanterie

L'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active, dans le cadre de la mobilisation, met sur pied, à partir de sa propre substance, le 86^e régiment d'infanterie.



TROISIEME PARTIE

LA GRANDE GUERRE (Période 1918)

■ LA BATAILLE DE LA MARNE

En 1918 le régiment participe avec un magnifique courage à l'arrêt de l'offensive allemande sur la Marne.

De mai à juin il est dans la région d'ANTHENAY et OLIZY-VIOLAINE. L'ennemi a attaqué violemment nos positions du Chemin des Dames depuis le 25 mai, il en a bousculé les défen-

seurs. Il a traversé successivement l' AISNE, la VESLE, l'ARDRE et s'avance victorieusement et à vive allure vers le sud, vers la Marne.

.../...

En ce début du mois de juin, la mission du 86^e est claire : arrêter l'ennemi dans son secteur pour qu'il n'atteigne pas la Marne.

Pendant quatre jours et trois nuits de combats très durs au cours desquels l'ennemi a mis en œuvre des moyens puissants en artillerie et en effectifs, le 86^e, déployé sur un front de six kilomètres, a tenu et résisté avec la plus belle énergie. Ses pertes sont lourdes, mais celles de l'ennemi l'ont été bien davantage.

Les hommes ont été admirables. Le régiment est cité à l'ordre du jour de la cinquième Armée :

« Jeté dans une violente bataille en travers d'un ennemi très supérieur en nombre, a, sous la vigoureuse impulsion du lieutenant-colonel SAUTEL, réussi après trois jours de combats ininterrompus, avec une rivière à dos, grâce à sa bravoure, à sa ténacité et à son esprit de sacrifice, à arrêter les forces allemandes et à les fixer en leur infligeant des pertes très élevées. »

En juillet 1918, le 86^e est de nouveau appelé à s'opposer à l'avance allemande devant POURCY aux environs de REIMS. De nouveau il réussira. Mais les pertes sont lourdes, très lourdes : 22 officiers et 1 400 hommes au cours de ces deux batailles.

■ DE NOUVEAU VERDUN

Au mois d'août 1918, après une nouvelle et importante réorganisation, il revient pour la quatrième fois à VERDUN, dans le secteur du MORT-HOMME. Mais cette fois-ci c'est le calme. Le paysage conserve néanmoins les traces de la violence des combats de 1916 et 1917. La côte 304 apparaît toute blanche, les bois ne sont plus qu'un alignement de petits troncs noirs.

■ L'OFFENSIVE FRANÇAISE

Le 19 septembre, le 86^e est placé en réserve, à la disposition du général commandant la 4^e Armée.

Le 26 septembre une offensive générale de grande envergure est déclenchée. Le régiment se met de nouveau en marche le 29 au matin. Après de nombreux et furieux combats, dont la violence aggravée de bombardements par obus toxiques augmenta sans cesse, le régi-



ment arrive aux environs de VOUZIERES le 12 octobre 1918.

Tous les ponts sur l'Aisne sont coupés, la vallée est inondée et l'ennemi criblé le village de projectiles. Cependant, quelques éléments du régiment réussissent à s'infiltrer sur la rive droite. Il faut maintenant organiser le passage. Deux jours durant le régiment essaiera de traverser. Mais, malgré la résolution et les efforts de tous, il est impossible de franchir l'Aisne. Le 14 octobre au soir, le régiment est relevé sur ses emplacements par le 65^e régiment d'infanterie.

Pendant cette offensive, le 86^e a perdu 10 officiers et 500 hommes mais il a enlevé à l'ennemi une quantité impressionnante de matériel : mitrailleuses par dizaines, obus par milliers, plusieurs canons, munitions, vivres, outils, machines agricoles, etc.

Le 86^e est alors cité à l'ordre du jour de la 4^e Armée :

« Régiment d'une solidité à toute épreuve. Malgré les pertes et les fatigues endurées au cours des deux marches d'approche, est rentré dans la bataille sous le commandement du lieutenant-colonel SAUTEL, avec un entrain admirable. Après avoir repoussé les contre-attaques de l'ennemi, est passé à l'offensive, chassant devant lui les arrière-gardes allemandes, capturant un matériel considérable. Est entré le premier à VOUZIERES, le 12 octobre 1918 et a immédiatement jeté une tête pont sur la rive droite de l'Aisne en dépit des obstacles et sous un feu meurtrier, gardant après quinze jours de bataille, un moral et un esprit offensif remarquables ».

■ LES DERNIERS COMBATS

Après une rapide réorganisation de

ses unités, le 86^e reprend ses attaques dans la région nord de VOUZIERES.

Franchissant l'Aisne sous le feu de l'ennemi, il s'empare du village de VANDY le 31 octobre.

Continuant ensuite un combat très dur d'avant-garde dans cette région difficile des Ardennes, il perd encore 7 officiers et 350 hommes. Brisant courageusement chaque résistance et poursuivant énergiquement l'ennemi, il atteint la Meuse le 8 novembre. Le Régiment est alors cité à l'ordre du jour du 9^e corps d'Armée :

« Le 1^{er} et le 2 octobre 1918, le 86^e régiment, sous les ordres du lieutenant-colonel SAUTEL, a bravement attaqué sur la rive droite de l'Aisne de puissantes organisations allemandes, en a provoqué la rupture au prix de pertes sévères et a contribué ensuite à la poursuite de l'ennemi jusqu'à la Meuse faisant des prisonniers et capturant des mitrailleuses. »

Le 11 novembre 1918, le 86^e se prépare à franchir la Meuse lorsqu'il entend enfin sonner le clairon de la victoire annonçant le cessez-le-feu général.

Du 14 août 1914 jusqu'au 11 novembre 1918, les soldats du 86^e ont montré la bravoure ancestrale des chasseurs des Ardennes. Mais que de sacrifices consentis ! Le 86^e a très largement versé son sang pour la victoire, le chiffre de ses morts l'atteste.

Sans compter, ce beau régiment a donné ses enfants pour assurer le triomphe du droit et de la justice sur la barbarie.



14
juillet
1987

L'ENTSOA
sur les
Champs Élysées

Le colonel De Tanouarn, commandant en second et chef de corps de l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active s'adresse aux élèves : « Huit millions de téléspectateurs et plus de cent mille parisiens vont vous regarder, ne les décevez pas ».



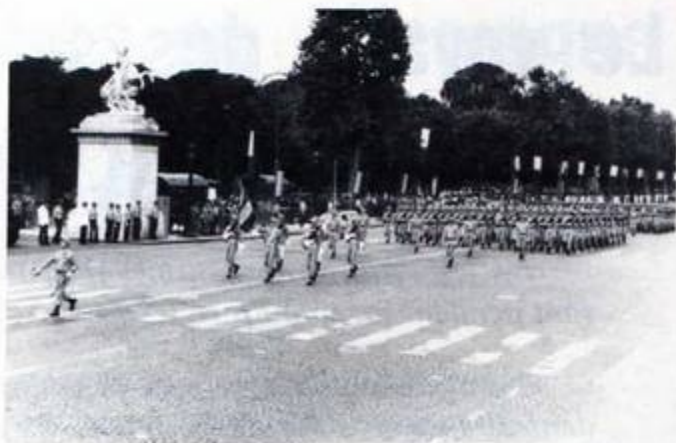
En effet, pour les deux pelotons d'élèves du groupement de formation initiale auxquels se sont ajoutés quelques trente sous-officiers élèves du bataillon, le moment est arrivé. Ils vont avoir l'honneur de défiler devant le président de la République et la France toute entière.

Tout a commencé il y a environ 15 jours, à l'Ecole, avec la formation des deux pelotons, les exercices sous la pluie, les revues de tenue, le dépit de ceux qui ont été laissés sur la touche, la joie des remplaçants. Puis ce fut l'embarquement en gare d'ISSOIRE, le jeudi 9 juillet, le voyage, l'arrivée en gare de TOLBIAC. Il fait très chaud à Paris... L'organisation militaire n'est pas un vain mot. Le commandant du groupement de formation initiale, le lieutenant-colonel CHARBONNEAU, qui était parti en élément précurseur, est là avec la rame de véhicules. En un rien de temps, le matériel emporté est embarqué : traversée de Paris, pour beaucoup d'élèves les yeux s'agrandissent « voir Paris et... défiler ».

Rueil Malmaison : le temps d'organiser l'armurerie, de prendre un repas et vite au lit car demain...

Réveil 5 heures. En effet, dès 8 heures, répétition au camp de Satory. Les cadres semblent préoccupés ; malgré les exercices à l'Ecole, pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils vont défiler avec le sabre.

L'E.N.T.S.O.A. est placée derrière l'E.M.I.A. La tâche va être rude pour rivaliser avec cette formation !



Quelques mouvements d'ensemble de pied ferme pour s'échauffer et c'est parti...

1^{er} tour, 2^e tour, 3^e tour, « si cela continue, les pelotons vont se satelliser sur la piste de Satory ».

Entre chaque exercice, les responsables examinent scrupuleusement la bande vidéo du passage et font les critiques à prendre évidemment en compte pour le tour suivant.

Puis c'est le retour à Rueil, l'Ecole s'est très bien comportée.

Quartier libre pour l'après-midi. Ouf !

Les répétitions se succèdent ; la dernière, celle du dimanche 12 juillet, est de loin la plus rude : elle se fait dans les conditions réelles du 14 juillet avec l'ensemble des troupes à pied.

Tout est prévu, même le petit morceau de sucre dans la poche en cas de défaillance.

Ce séjour dans la capitale sera mis à profit par beaucoup pour visiter les célèbres monuments : tour Eiffel, arc de Triomphe, etc. Certains pourront se promener en bateau-mouche, en car ; quelques cinémas et théâtres offrent même des places gratuites aux militaires en tenue.



Paré pour le jour J

Après la présentation au chef de corps et les honneurs au Drapeau, embarquement dans les cars, direction les Champs Elysées. L'opération est minutieusement réglée avec un déroulement de la matinée préparé à la seconde près.

9 h 15 : les troupes sont en place. Les parisiens sont également au rendez-vous et les appareils photos commencent à crépiter.

Revue des troupes par le général commandant les troupes à pied.

10 h 10 : le président de la République, entouré de cavaliers de la Garde républicaine, descend l'avenue.

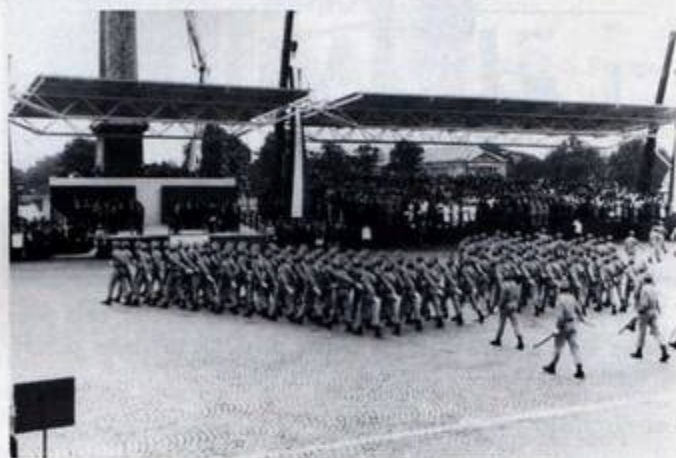
A son passage, les emblèmes s'inclinent et les poitrines se gonflent, l'alignement est parfait.

10 h 30 : mise en place pour le défilé.

Ouverture par la Patrouille de France, aile contre aile, puis se succèdent, dans un balai parfait, avions et hélicoptères.

Devant nous, les élèves officiers de l'E.M.I.A. démarrent. Le chef de corps les laisse s'éloigner jusqu'à la distance de 50 m.

C'est à nous maintenant ; un petit coup d'œil sur la gauche et c'est bon !



Très rapidement la cadence est prise, les talons attaquent le sol, le bras gauche se lève jusqu'au ceinturon du camarade qui est devant, les têtes se lèvent, les poitrines s'enflent. Au passage les applaudissements crépitent. La tribune officielle est là, c'est l'instant crucial, il faut que les deux pelotons éclatent tout en conservant l'alignement. Accélération pour se diriger vers le point d'embarquement. Les cœurs reprennent leur rythme normal, les muscles se décontractent.

Dans le car, les conversations vont bon train : « Mon capitaine ! on était bien ? ».

Le capitaine ne peut pas répondre. Lui non plus n'a rien vu.

Le véritable triomphe se savourera un peu plus tard devant le journal télévisé de 13 heures.

« Quel bel ensemble ! » a dit monsieur Léon Zitronne au passage de l'Ecole.

L'E.N.T.S.O.A. n'a pas failli.

Capitaine CAMILLIERI

Le voyage des scientifiques en Allemagne

“ATTILA T'ESLE PLUS BEAU”

Un scientifique du contingent peut-il se faire une idée de la « vraie » vie militaire en vivant pendant un an à l'E.N.T.S.O.A. ?

C'est parce qu'il s'est posé la question et qu'il y a répondu par « non » que le commandant de l'Ecole a décidé d'envoyer les enseignants du contingent passer une semaine avec la 1^{re} D.B. à Trèves en Allemagne. « Il est essentiel que des personnes qui occuperont des postes de responsabilité dans la vie civile aient un aperçu de ce qu'est réellement une grande unité opérationnelle. »

Le colonel SELOSSE, qui a passé une partie de sa carrière en Allemagne, a tout naturellement pensé à ses anciens camarades. « Et puis, vous verrez que Trèves est une ville bourrée de trésors archéologiques... »

l'avant blindé) de commandement puis les effets des tirs à partir d'un observatoire. Il y a d'abord le tir par objectifs éparpillés, puis le tir groupé, pour finir par le tir en couloir. Un binoculaire nous permet de nous rendre compte de l'efficacité du couplage AUF 1 ATTLA. Tous les objectifs sont atteints les uns après les autres.

Un colonel adjoint « Feux » de la Division profite d'une pause pour faire un intermède historique. « Sur le camp de Suippes, il y a les ruines de cinq villages détruits durant la première guerre mondiale ». De fait, des milliers d'éclats d'obus tordus jonchent le sol, souvent mêlés aux billes de plomb des Schrapnels allemands.

Les derniers tirs sont également des réussites, nous ne voyons pas partir les coups mais les fleurs de poussière jaillissent avec la régularité d'un métronome au-dessus des collines râpées.



LE TEMPS DU BLEU CERISE...

Les visites aux régiments de la 1^{re} D.B. étaient certainement plus conventionnelles.



Le 8^e Groupement de chasseurs de Wittlich nous a quand même permis d'essayer un simulateur de tir AMX 30 et de nous initier aux subtilités du vocabulaire chasseurs : la différence entre le bleu cerise et le bleu jonquille, c'est qu'on y a vu que du bleu !

Il était temps de faire une pause en visitant la ville de Trèves pendant une petite journée. Pause un peu orientée d'ailleurs puisque nous devons très vite comprendre que Trèves, capitale de l'empire romain d'occident sous le règne de Constantin, a eu de tout temps une vocation militaire inhérente à sa position clé entre la France et l'Allemagne. La « Porta Nigra » est tout ce qui reste de l'enceinte qui ceinturait la ville, elle reste impressionnante de sérénité et de solidité en dépit du travail de sape qui a défiguré ses fondements. Les moellons romains étant reliés entre eux par des barres de bronze, nombreux ont été les petits futés qui ont creusé la pierre pour récupérer les barres. Selon les époques, elles sont ainsi devenues cloches d'église ou canon... drôle de destin. Paradoxalement, l'« affreux » Napoléon est très apprécié des universitaires de Trèves pour le travail de sauvetage des monuments romains qu'il a entrepris lors de l'occupation française... Les soirées à Trèves étaient moins historiques mais tout aussi culturelles. Vous saurez que la « Wesenbier » a un goût de fumée prononcé, que la « Maltzbier » est une bière brune sucrée et que la « Viez » est une bière de pomme.

Une aumônerie vivante à l'ENTSOA

Exit les images vieillottes que l'on plaque généralement sur les aumôneries militaires... ni des temples mystérieux, ni des lieux de culte contraignants, pas non plus des salles de jeux enfumées, ni des copies de foyers ordinaires.

Alors... qu'est-ce qu'une aumônerie ?

Et bien peut être avant tout un endroit où l'on écoute.

Un mot passe-partout, qui regagne son sens véritable dans ce lieu sensible de l'E.N.T.S.O.A.

Pas de grands discours, pas d'excès de morale, pas de jugements intempestifs, l'aumônerie en premier lieu, a une fonction d'accueil.

Le côté informel de son fonctionnement pourrait paraître surprenant... et pourtant... boire un café entre amis, se remémorer quelques anecdotes, élaborer les projets en commun, apprécier un film ensemble, des détails qui favorisent fortement le contact.

Le Père Michel BIGONNEAU, le nouvel aumônier de l'Ecole, glisse à ce propos, lors d'une discussion :

« L'aumônier doit être présent mais non pas pesant ».

Il est vrai que le respect des personnes, des consciences conditionne l'intensité ultérieure des relations.

De plus, l'aumônerie militaire n'est pas, selon lui, « le vestige d'un folklore dépassé ».



Elle se veut au contraire dynamique et surtout utile, basée autant sur les petits faits quotidiens que sur l'élaboration de projets concrets : sorties diverses, pèlerinages, etc.

L'aumônerie de l'E.N.T.S.O.A. n'est pas une entité abstraite, mais un endroit qui existe intensément et qui entend le faire savoir à tous.

L. EUSTACHE

BIOGRAPHIE DU NOUVEL AUMONIER MICHEL BIGONNEAU



Né le 30 septembre 1950 à QUINCY (Cher), études secondaires au lycée Alain Fournier de Bourges.

- Etudes supérieures : lycée Henri IV, université de Paris I (Sorbonne).
- Ecole pratique des Hautes Etudes.
- Licence es Lettres. Maîtrise d'histoire.
- Professeur au collège Notre-Dame de la Gare (Paris), au collège Saint-Michel de Frigolet (Tarascon) et au collège Cendrillon (Dax) (1972 - 1979).
- Séminaire universitaire de Pie XI, études de théologie et de droit canonique aux facultés catholiques de Toulouse (1979 - 1982).
- Ordonné prêtre pour le diocèse de Digne le 26 juin 1983.
- Aumônier des lycées de Digne (1982 - 1985).
- Curé-doyen de Colmars-les-Alpes (1983 - 1984).
- Vicaire (84 - 85) à la cathédrale de Digne. Secrétaire à la commission diocésaine d'Art sacré.
- Aumônier militaire des garnisons de Kaiserslautern et Saint-Wendel (FFA) du 01.09.1985 au 01.09.1987.
- Médaille de bronze de la Défense nationale (Armée de terre-FFA) le 9 août 1986.
- Aumônier de l'ENTSOA depuis le 1^{er} septembre 1987.

Insigne de la promotion «VILLE D'ISSOIRE»



La 23^e promotion de l'E.N.T.S.O.A. portera le nom de « Ville d'ISSOIRE ».

L'insigne rassemble trois thèmes symbolisant :

- Les valeurs fondamentales

La tour de l'église abbatiale de SAINT-AUSTRE-MOINE d'ISSOIRE, joyau d'architecture de l'AUVERGNE, patrimoine de la FRANCE, accolée au glaive, symbole de l'état de sous-officier et de la défense du pays.

- L'Ecole dans la ville

Le logo de l'Ecole combiné avec les armoiries de la ville d'ISSOIRE matérialise le thème de cette année scolaire et l'enracinement de l'Ecole dans sa garnison.

- Le 25^e anniversaire

L'Ecole, née il y a 25 ans dans la garnison d'ISSOIRE, fournit à l'Armée de terre les sous-officiers spécialistes techniciens qui ont pris la dénomination « d'ISSOIRIENS ».

La 23^e promotion portera le nom de « VILLE d'ISSOIRE » pour affirmer cette appellation et concrétiser le 25^e anniversaire de l'Ecole, symbolisé par les dates « 1963 - 1988 ».

Extraits du journal « LA MONTAGNE »

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
souvenir pour nous guider vers la paix

Le 11 novembre, jour de la victoire, nous nous souvenons de la guerre et de la souffrance qu'elle a infligée à l'humanité. C'est pourquoi, chaque année, nous célébrons ce jour par une cérémonie solennelle. Cette année-ci, la cérémonie a eu lieu à l'École de l'ENTSOA, où de nombreux officiers et sous-officiers ont participé. Le commandant Dumarche a prononcé un discours émouvant sur le sacrifice des soldats et sur l'importance de la paix. Les participants ont également écouté une messe et ont participé à un concert.

Des Jeep plein les yeux



Quatre cents de jandarmes, les 24, 25, 26 et 27 septembre. Ce mouvement international de véhicules militaires de la dernière guerre défilait dans les rues de la ville. Les participants, les gendarmes, les sapeurs-pompiers, etc., ont été très nombreux. Les véhicules étaient en parfait état de marche et ont été très bien entretenus.

Les cadres de l'ENTSOA reçus par le député-maire



Le député-maire a reçu les cadres de l'ENTSOA à l'occasion d'une cérémonie officielle. Les cadres ont été très honorés de cette réception. Le député-maire a prononcé un discours de bienvenue et a remercié les cadres pour leur dévouement et leur service. Les cadres ont répondu par un discours de remerciement et ont promis de continuer à servir avec honneur et loyauté.

Deux promotions ordres nationaux du Mérite

Le commandant Dumarche a été promu officier de l'ordre national du Mérite. Cette promotion est le résultat de ses nombreuses années de service et de ses nombreuses actions d'éclat. Le commandant Dumarche a été très honoré de cette promotion et a promis de continuer à servir avec honneur et loyauté.

ils sont rentrés

Les cadres de l'ENTSOA sont rentrés de leur mission avec succès. Ils ont été très honorés de leur mission et ont promis de continuer à servir avec honneur et loyauté. Les cadres ont été très satisfaits de leur mission et ont promis de continuer à servir avec honneur et loyauté.

DIX MILLE SOUS-OFFICIERS TECHNICIENS FORMÉS EN VINGT-CINQ ANS
L'E.N.T.S.O.A. a ouvert ses portes
aux élus de la région issoirienne



Le 22 novembre 1958, l'ENTSOA a ouvert ses portes aux élus de la région issoirienne. Dix mille sous-officiers techniciens ont été formés en vingt-cinq ans. Cette formation a été très réussie et a permis de former de nombreux techniciens compétents.

La promotion du XXV^e anniversaire prendra le nom de « Ville d'Issoire »

La promotion de sous-officiers de l'ENTSOA, celle de 25 ans, prendra le nom de « Ville d'Issoire ». Cette promotion est le résultat de 25 ans de formation et de service. Elle est très honorée et sera présentée avec beaucoup de prestige.

La Prévention routière et la gendarmerie nationale C.A. ont entamé la campagne d'éclairage et de signalisation

La Prévention routière et la gendarmerie nationale ont entamé une campagne d'éclairage et de signalisation. Cette campagne a pour but de réduire le nombre d'accidents de la route et d'améliorer la sécurité des conducteurs.

Le colonel Dumarche succède au lieutenant-colonel Lanouarn, promu chef d'état-major

Le colonel Dumarche a succédé au lieutenant-colonel Lanouarn, promu chef d'état-major. Cette promotion est le résultat de ses nombreuses années de service et de ses nombreuses actions d'éclat. Le colonel Dumarche a été très honoré de cette promotion et a promis de continuer à servir avec honneur et loyauté.

LE NOUVEAU CHEF DE CORPS

Le nouveau chef de corps a été nommé. Il a été très honoré de cette nomination et a promis de continuer à servir avec honneur et loyauté. Le nouveau chef de corps est un officier expérimenté et compétent.

JAMBORÉE JEEP FRANCE : 4' 2" pour démonter et remonter une MB

Les mécaniciens militaires ont été les vedettes de la soirée de samedi. Ils ont démontré leur habileté et leur précision en démontant et remontant une voiture en seulement quatre minutes et deux secondes.

JAMBORÉE JEEP FRANCE : clôture des derniers préparatifs

La clôture des derniers préparatifs a eu lieu. Les participants ont été très satisfaits de leur participation et ont promis de continuer à servir avec honneur et loyauté. Les préparatifs ont été très réussis et ont permis de faire de cette jamborée un événement très réussi.

RECORD PLYVENSIS

Un record a été battu lors de la jamborée. Un participant a réussi à démonter et remonter une voiture en seulement quatre minutes et deux secondes. Ce record est un véritable exploit et a été très apprécié par tous les participants.

JAMBORÉE JEEP FRANCE

La jamborée a été un grand succès. Les participants ont été très satisfaits de leur participation et ont promis de continuer à servir avec honneur et loyauté. Les préparatifs ont été très réussis et ont permis de faire de cette jamborée un événement très réussi.

Clôture des derniers préparatifs

La clôture des derniers préparatifs a eu lieu. Les participants ont été très satisfaits de leur participation et ont promis de continuer à servir avec honneur et loyauté. Les préparatifs ont été très réussis et ont permis de faire de cette jamborée un événement très réussi.

RECORD PLYVENSIS

Un record a été battu lors de la jamborée. Un participant a réussi à démonter et remonter une voiture en seulement quatre minutes et deux secondes. Ce record est un véritable exploit et a été très apprécié par tous les participants.

JAMBORÉE JEEP FRANCE

La jamborée a été un grand succès. Les participants ont été très satisfaits de leur participation et ont promis de continuer à servir avec honneur et loyauté. Les préparatifs ont été très réussis et ont permis de faire de cette jamborée un événement très réussi.

Clôture des derniers préparatifs. Les participants ont été très satisfaits de leur participation et ont promis de continuer à servir avec honneur et loyauté. Les préparatifs ont été très réussis et ont permis de faire de cette jamborée un événement très réussi.



**LIN
D'OEIL
A LA
COMPAGNIE
ECOLE**

COMPAGNIE DE SOUTIEN

SON ROLE

La compagnie école fait partie des grandes composantes de l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active.

Son rôle est bien particulier puisqu'elle assure la gestion des militaires du rang appelés et leur formation complémentaire toutes armes (FCTTA) tout en dotant les différents services de l'Ecole de la main d'œuvre qualifiée nécessaire à leur bon fonctionnement.

RECRUTEMENT

Recruté en fonction de sa qualification civile et des besoins exprimés par l'Ecole, le militaire du rang appelé effectue sa formation élémentaire toutes armes (FETTA) au 92^e Régiment d'infanterie de CLERMONT-FERRAND, durée : 1 mois.

En fonction de son niveau général et de ses aspirations propres, il peut opter dès son arrivée pour le peloton d'élèves gradés (1) (PEG), durée : 2 mois.

(1) Les sous-officiers de réserve nommés pendant le service actif assurent une partie de l'encadrement des formations mobilisées.

AFFECTATION

Sa formation initiale terminée, il rejoint directement la compagnie école.

Commandée par un officier subalterne, cette unité totalise un effectif d'environ 200 hommes répartis en 25 services très différents les uns des autres, mais, avec toujours un seul souci, celui de « SERVIR ».

L'organigramme en est complexe et les possibilités d'emploi vastes. De nombreux corps de métiers y sont représentés.



Opérateur centraliste
Conducteur VL - PL - TC
Secrétaire dactylo
Secrétaire comptable
Magasinier comptable
Vaguemestre

Plâtrier-peintre
Mécanicien
Maçon
Menuisier
Jardinier



L'instruc

Cuisinier
Boucher
Barman
Pâtissier
Maître d'hôtel
Serveur

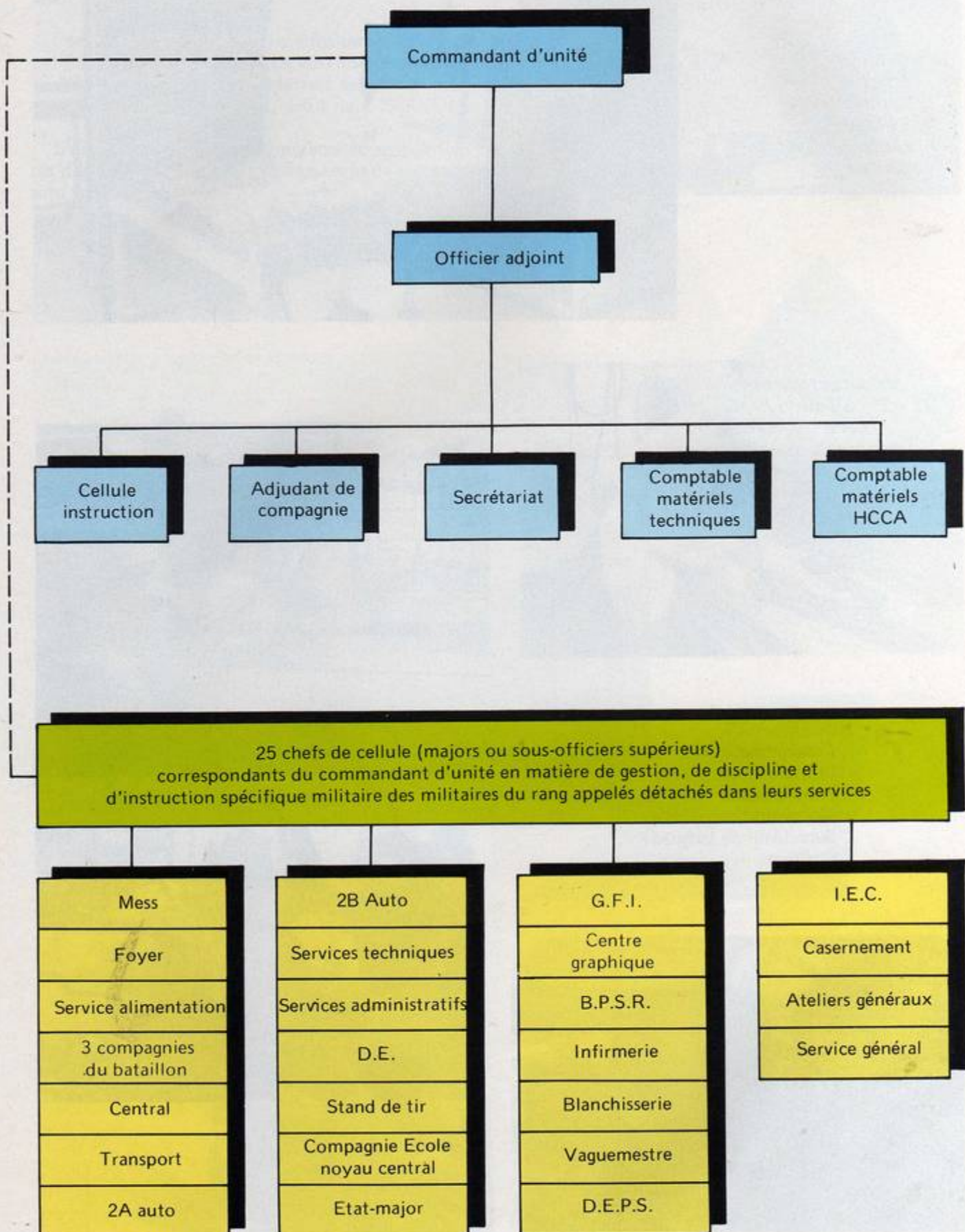


Conducteur offset
Infirmier
Photographe
Moniteur d'auto-école
Surveillant de baignade
Coiffeur



etc.

Organigramme



L'instruction militaire spécifique

F.C.T.T.A. :

Formation Complémentaire Toutes Armes

SES OBJECTIFS

Si la plupart des emplois militaires à caractère professionnel sont tenus par des personnels possédant les qualifications professionnelles civiles correspondantes, il n'en demeure pas moins vrai que le militaire du rang appelé reste un combattant.



Sa formation militaire vise à en faire :

- quelqu'un de qualifié, entraîné à savoir effectuer en campagne, de jour comme de nuit, les actes élémentaires du combattant,
- se déplacer,



- se poster et utiliser son arme,
- quelqu'un d'endurci physiquement et moralement affermi, apte à assumer des responsabilités,
- un citoyen soucieux du bien commun, conscient de la nécessité de la défense et décidé à servir son pays, si nécessaire, par les armes.

SA MISE EN OEUVRE

La formation des appelés à la compagnie école est continue, tout au long du service.

Elle se veut à la fois

EDUCATION et INSTRUCTION

alliant

*COMMUNICATION, PARTICIPATION et
SENS DE L'HUMAIN.*

Cette instruction, dite « instruction des employés », dispensée au sein de l'Ecole s'effectue sur six périodes.

Elle est conduite par la cellule instruction de la compagnie école, renforcée par des cadres des différents services, ou prise en charge, pour les séances de sport, par les moniteurs de la DEPS.

Afin d'assouplir au maximum le déroulement de cette instruction, les convocations sont laissées à l'initiative des chefs de cellule, à raison d'une séance par homme toutes les 5 semaines pour une période.

Tout militaire du rang doit obligatoirement participer aux 6 périodes d'instruction prévues au cours de son service actif.

PROGRAMME

Les connaissances militaires portent essentiellement sur :

- le combat et le service en campagne,



- l'armement,

Le dossier du mois - Le dossie

CONTROLE

Au cours du dernier mois, le militaire du rang appelé effectue un séjour d'une semaine à la Fontaine du Berger.

Cette période est mise à profit pour parfaire les connaissances et l'instruction acquises au cours de son service militaire.

La formation complémentaire toutes armes s'achève par un test de fin de service qui comprend :

- parcours du combattant en équipe,
- épreuve de combat,
- test d'armement,
- test de N.B.C.,
- questionnaire de F.M.G.

La défense du bivouac.



SANCTION

Un contrat d'objectif à base de points fixe à chaque appelé l'ensemble des activités militaires et sportives où il doit participer durant son service. Les points ainsi obtenus ouvrent droit à des jours de « bons soldats ».

MOBILISATION

Les appelés de la compagnie école participent à la mise sur pied du 86^e R.I., régiment de réserve dérivé de l'Ecole. La compagnie école devient en effet la compagnie de commandement et des services du régiment.

Durant leur service militaire, ils sont formés dans des emplois de conducteurs ou dans des postes de spécialité (infirmier, cuisinier, mécanicien, etc.).

De retour à la vie civile, la plupart d'entre eux sont affectés au sein du régiment en tant que FCR (1). Ils occupent des emplois de spécialités ou complètent les groupes de combat à base d'élèves. L'instruction FCTTA dispensée au cours de leur service revêt, pour la mobilisation, une importance toute particulière.

(1) FCR : fraction de contingent rappelable.

EPILOGUE

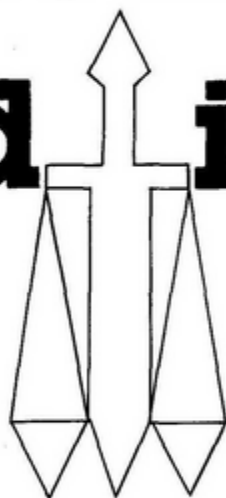
La compagnie école, chargée du soutien, essaie d'employer le maximum d'appelés dans leur métier d'origine dans un souci d'efficacité.

Ils participent à l'ensemble des activités militaires et sportives ainsi qu'aux divers travaux d'intérêt général.

Ils apportent indéniablement une aide précieuse, souvent récompensée par l'attribution du certificat de pratique professionnelle non négligeable pour un éventuel contact avec un employeur, ainsi que par les permissions dites de « bons soldats », l'attribution de la médaille de la Défense nationale, les lettres de félicitations : récompenses qui sanctionnent, en général, le service de nos militaires appelés.

Capitaine CACHIN
Adjudant-chef BRETHERS
Soldat de 1^{re} classe MASSARO - 86/08

conseils juridiques



LA PISTE D'AUDACE DU CONSOMMATEUR

Lequel d'entre nous n'a pas, un jour, rencontré quelques difficultés avec son propriétaire, son vendeur (quel qu'il soit), son teinturier, son locataire, son plombier, son garagiste... ?

Mais combien parmi nous ont osé aller jusqu'au bout, c'est-à-dire ont osé porter leur litige devant les tribunaux ?

Nous sommes souvent trop timides, trop craintifs devant cette véritable piste d'audace que constitue le parcours judiciaire.

Il faut cependant savoir que les nombreuses affaires de vol, délinquance, viol, diffamation, abus de confiance, escroquerie en tous genres qui encombrant les tribunaux, et a fortiori les grands procès criminels ou politiques ne constituent pas l'essentiel de la justice. Le droit français n'est pas, loin s'en faut, constitué que de droit pénal.

La justice civile, souvent moins sensationnelle, voir rocambolesque, connaît chaque jour d'innombrables litiges de la vie quotidienne.

Ainsi, le nombre des actions engagés par les consommateurs contre ceux que l'on appelle communément et juridiquement les professionnels, a connu une augmentation considérable depuis quelques années. Les 181 tribunaux de grande instance et les 468 tribunaux d'instance français ont vu le nombre de litiges de ce type portés devant eux doubler entre 1971 et 1981 pour atteindre le chiffre de 400 000 en 1983. Ces chiffres prouvent que les consommateurs, pris individuellement et surtout par le biais de leurs associations ou

organismes, défendent de plus en plus et de mieux en mieux leurs droits.

Cependant, il apparaît clairement que trop nombreux sont les particuliers qui hésitent encore à pénétrer dans les rouages de la machine judiciaire et ce, en dépit de la multiplication et du développement des associations locales de consommateurs, les diverses publications et les informations télévisées.

Les raisons de cette attitude sont multiples : la lenteur des procédures, la lourdeur des frais à engager, la peur de se trouver face à un professionnel plus averti, mieux conseillé et donc mieux défendu, une certaine culpabilité due au « cliché » encore trop pénal de la justice, le problème du rapport coût-souci d'un procès par rapport à l'enjeu du litige.

En fait, les particuliers éprouvent un sentiment de peur lorsqu'il s'agit d'entrer dans un univers que l'on croit hermétique voir ésotérique où l'on risque de se perdre, sinon de perdre, même quand ils sont sûrs de leurs droits.

En pratique, nous pouvons comparer une action en justice à une piste d'audaces ; il suffit de s'armer de volonté, de courage et de patience pour affronter les divers obstacles, sans jamais se laisser impressionner, ni perdre confiance.

Une véritable piste d'audace

Le consommateur, lors de son parcours, va rencontrer quatre personnages clés qui ont un rôle dans le déroulement de la procédure au tribunal d'instance : le juge, l'avocat, le greffier, l'expert. Sachez d'ores et déjà que ces divers interlocuteurs sont là pour vous aider, pour vous conseiller ; ils sont en quelque sorte les moniteurs-instructeurs chargés de vous guider dans la façon d'aborder les différents obstacles de « la piste d'audace ».



1. Clés du parcours : les sources d'information

Pour savoir comment se défendre face à des adversaires qui connaissent en général mieux qu'eux leurs droits et les subtilités de la procédure, les consommateurs doivent d'abord s'informer. Mais s'informer auprès de qui ?

1. *L'I.N.C. et les associations de consommateurs* : ces dernières se sont énormément développées dans la plupart des villes de petites et moyennes importances, et sont là pour vous guider dans vos premières démarches.

2. *La C.I.J.A.S. (Cellule d'information juridique administrative et sociale)* : désormais présente dans la plupart des régiments et des écoles de France et d'outre-mer, la C.I.J.A.S. a également été créée pour vous aider dans le règlement de vos problèmes d'ordre juridique. L'officier responsable de la cellule (généralement un aspirant) a pour fonction essentielle de résoudre, dans la mesure du possible, les petits litiges des personnels de l'Armée pris comme particuliers, et de les orienter dans la procédure à suivre en cas de litige devant les tribunaux. Sachez que « l'aspirant-juriste » possède au minimum une licence en droit, quelquefois beaucoup plus, et qu'il connaît par conséquent bien les règles de droit. **N'hésitez donc pas à faire appel à lui.**

3. *Le greffe du Tribunal d'Instance ou de Grande Instance* : le ministère de la Justice souhaite actuellement transformer le greffe du Tribunal d'Instance en un véritable service d'orientation. Le greffe constitue un aiguillage ou une plaque tournante au carrefour de toutes les communications entre les intervenants externes et internes de la justice. Il détaille aux justiciables les étapes des différentes procédures qui leur sont offertes, leur indique quels sont les frais qu'ils devront recouvrer et ce qui sera gratuit.

4. *L'avocat* : par contre, c'est plutôt le rôle de l'avocat que de vous conseiller l'opportunité d'une procédure par rapport à une autre ou de vous dire quelles sont vos chances de réussite.

Cette phase d'information est essentielle, surtout si l'on choisit de ne pas être défendu par un avocat, ce qui est possible au Tribunal d'Instance. Elle permet de connaître toutes les ressources offertes par les différentes procédures pour résoudre un petit litige.

Quelle que soit la solution choisie, il importe à ce stade de bien mesurer toutes les conséquences qu'implique le fait d'entamer une procédure judiciaire.

En premier lieu, il faut que la demande soit fondée en droit. Toute procédure judiciaire repose en effet sur des règles de droit (prévues par le Code civil en l'occurrence), et non pas, comme on le croit parfois confusément, sur le sentiment individuel de justice ou d'injustice face à une situation donnée. L'équité n'est pas le droit. Le juge ne juge pas en équité, par rapport à un sentiment de justice, mais en fonction de la règle de droit, qui est un garde-fou.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'un consommateur qui tente de se faire justice à lui-même en décidant par exemple de ne pas payer des travaux qu'il estime mal faits, se met « en position de faiblesse juridique », face à un artisan qui, lui, a le droit de l'enjoindre juridiquement de les payer.

En revanche, le consommateur a parfaitement le droit, de son côté, de contester le fait que les travaux aient été effectués selon les règles de l'art, ce qui va fonder en droit sa procédure d'opposition.

Une fois que le « consommateur-combattant » a pris

contact avec les personnes susceptibles de l'aider et de le guider dans sa périlleuse aventure sur la piste d'audace, étudions un à un quels sont les principaux obstacles qui peuvent lui poser quelques difficultés. Avant toute chose, sachez qu'il ne faut pas se précipiter sur les divers « ateliers » ; bien au contraire, il faut bien se renseigner sur la façon « d'avalier » l'obstacle sans trop risquer de « casser », le but de l'opération étant bien entendu d'arriver vainqueur sur la ligne d'arrivée.

Ceux-ci sont essentiellement de deux ordres : juridique et financier.

A. Les obstacles juridiques que sont les règles de droit et les moyens de preuve

1. Les règles de droit

Cela suppose donc que les « combattants » connaissent parfaitement ces fameuses règles de droit. Or tel n'est souvent pas le cas, ce qui les contraint en général à se faire assister d'un avocat, alors que ce n'est pas obligatoire. Mais comment faire face, sinon à un adversaire de taille imposante (grande société par exemple) qui se présente, lui, avec un avocat ? Un consommateur sur cinq seulement se présente en défense sans avocat. C'est peu. Même si les gens de justice préfèrent que les consommateurs fassent appel à un avocat car ils parlent tous le même langage juridique, ils comprennent le sens des mots - ils s'efforcent de les aider lorsqu'ils se présentent seuls devant les juges. Si vous optez pour cette dernière option, il vous est donc fortement recommandé de consulter le responsable de la C.I.J.A.S. qui pourra éventuellement établir une note juridique concernant le problème, et porter une appréciation sur l'issue possible de la procédure et vos chances d'aboutir à une solution favorable.

A défaut de l'officier juriste, sachez que de nombreux avocats acceptent volontiers de simplement conseiller les consommateurs qui souhaitent se présenter seuls, de leur donner une consultation. Le procédé réduit considérablement les frais.

Pour sa part, l'Institut national de la consommation a proposé aux pouvoirs publics que les consommateurs puissent légalement se faire défendre, assister et représenter par des spécialistes de leurs organisations. Cet obstacle « règles de droit » doit de préférence être franchi avec l'aide d'un spécialiste, ou tout au moins être négocié avec une « assurance » - surtout si l'on sait qu'il peut comporter quelques difficultés supplémentaires comme celles des preuves.

2. Les moyens de preuve

En effet, les règles de droit obligent les consommateurs à produire des éléments de preuve valables.

L'écrit faisant foi pour les transactions de plus de 5 000 F, il faut conserver par devers soi toutes les pièces relatives à ces transactions, afin de pouvoir constituer un dossier.

Dès qu'un désaccord apparaît, il est important d'en informer, par lettre recommandée avec accusé de réception, votre adversaire, ce qui indiquerait déjà un point de départ au litige.

Pour faciliter les tâches du particulier, il pourrait être envisagé d'imposer aux professionnels de délivrer des attesta-

tions de réparation détaillées où apparaîtraient précisément les travaux effectués.

Il faut ajouter à cela les contraintes qu'imposent un procès ; les deux parties, quelles qu'elles soient, doivent produire des pièces indispensables, pour réagir à temps ; elles doivent aller chercher des lettres recommandées à la poste, voir même les pièces délivrées pour huissier à la mairie.

Le consommateur ne peut se permettre aucune négligence dans ce domaine sans que de graves conséquences en découlent pour lui ; de la même façon qu'un soldat sur la piste du risque ne peut se permettre la moindre faute d'inattention ou le moindre faux-pas sans risquer la chute accidentelle.

La première partie du parcours étant effectuée, demeurent toujours quelques obstacles de taille et non les moindres.

B. Les obstacles financiers

Voilà encore un groupe d'obstacles qui rebutent facilement les consommateurs. Ils sont de divers ordres.

1. La solvabilité de l'adversaire

Il faut en tout premier lieu s'assurer que l'adversaire est bien solvable, car il est important de chiffrer le préjudice matériel et/ou moral causé par la partie adverse, afin d'exiger des dommages-intérêts précis. Or il ne sert à rien de se lancer dans une procédure complexe et aride pour finalement ne pas pouvoir être dédommagé.

2. Les frais de justice

Voici peut-être quel est l'obstacle le plus dissuasif, surtout qu'à bien l'observer, il se compose de multiples petites difficultés, un petit peu comme la tyrolienne verticale avec « l'Asperge » en finale.

Si l'on arrive à bien s'informer sur les règles de droit, si l'on sait exactement comment, par le biais de la justice, obtenir satisfaction, il n'en demeure pas moins que tout particulier se pose la question de savoir si le rapport « frais de justice » sur « montant du litige » est avantageux pour eux.

En fait, ils se demandent s'ils ne vont pas effectuer le parcours de cette piste d'audace uniquement pour la gloire. Très vite, en effet, les frais de justice dépassent le montant du litige lui-même, et plus le désaccord porte sur une petite somme, plus ce décalage est évident.

Parmi l'ensemble de ces frais de justice, nous trouvons essentiellement : les frais d'huissier, quand il y a assignation et les frais d'avocat, quand on ne veut ou ne peut aller seul défendre ses intérêts. (Or les honoraires d'avocat sont toujours laissés à leur discrétion), les frais d'expertises, que l'on étudiera plus précisément un peu plus loin.

Bien entendu, ces frais sont en partie et en définitive, à la charge du perdant, mais qui peut présumer à l'avance de l'issue d'un litige ?

3. L'expertise

Les frais d'expertise, pour les petits litiges, sont en fait les plus lourds ; cependant, c'est un élément clé du dossier dans la mesure où une expertise défavorable à l'une des parties pèsera énormément dans la balance de la justice.

Pratiquement, il est malheureusement nécessaire de faire

procéder à une première expertise avant d'engager une procédure pour évaluer ses propres chances de succès.

C'est en quelque sorte un obstacle « test » pour le particulier. Pourtant, le tribunal peut encore ordonner, au cours du procès, une nouvelle expertise (d'où de nouveaux frais) ; or cette dernière aura, elle, valeur de preuve puisqu'elle est contradictoire.

Il est à noter que le juge pourrait se transporter lui-même sur les lieux, et faire le constat des faits comme le prévoit le Code de procédure civile, mais nos magistrats sont beaucoup trop occupés pour utiliser cette possibilité. En outre, ils préfèrent avoir recours à des spécialistes qui sont pour eux plus sûrs.

Il est maintenant possible pour les participants les plus « faibles » d'avoir recours au « dopage » pour franchir plus aisément les obstacles financiers.

En effet, l'aide judiciaire a été créée pour permettre aux personnes, dont les revenus sont très bas, de s'engager dans un procès afin de défendre leurs droits. Elle peut être totale ou partielle selon l'importance des ressources financières.

Enfin, sachez que l'article 700 du nouveau Code de procédure civile prévoit que le juge peut ordonner, à la demande d'une des parties, le remboursement par la partie adverse de certains frais, dont les honoraires d'avocat.

III. La longueur du parcours ou la lourdeur judiciaire

Même si, pris un à un, tous ces obstacles paraissent franchissables, il n'en demeure pas moins que la longue distance à parcourir peut constituer en elle-même un frein supplémentaire. Passer un obstacle, puis un autre peut sembler aisé, mais « enrouler » le tout est souvent délicat voir pesant. Or, la justice implique une lenteur, une lourdeur certaines, autre grief formulé par les consommateurs.

Il faut savoir que les débats sont toujours (ou presque) contradictoires, ce qui est précisément fait pour garantir à chacune des parties la possibilité de se défendre et au juge celle de trancher en faveur de l'une ou l'autre.



On doit reconnaître que pour le tribunal rien n'est évident. De plus, dans un procès, il y a toujours une partie qui a intérêt à faire durer, et il est vrai que l'expertise est un moyen d'allonger le procès.

En bref, on peut dire que le débat étant contradictoire, c'est-à-dire chacune des parties pouvant s'expliquer sur chaque point et pouvant répliquer à l'autre partie, des délais sont nécessaires, or ces délais sont garants des droits de la défense ; ils supposent une multitude de reports, la grande règle demeurant que le juge ne renvoie jamais par plaisir.

De toute façon, il vaut mieux une bonne justice, même lente, qu'une justice expéditive.

Enfin, nous voilà proche de la ligne d'arrivée, le jugement. Un dernier doute apparaît dans l'esprit de l'usager : la peur du vainqueur - ou plus exactement le juge est-il partial ou non ? Une chose est sûre : il lui appartient de trancher en faveur de l'une ou l'autre des parties. Sa décision se fera à partir des textes de lois, et des divers éléments de preuve (dont l'expertise) mis à sa disposition.

Or il existe aujourd'hui de nombreuses lois qui défendent les consommateurs, d'où de multiples décisions de justice rendues en leur faveur.

Même dans le cas contraire, le particulier dispose encore de la voie de recours traditionnelle : l'appel ; malheureusement qui dit faire appel, dit nouveaux frais.

Donc, nous le voyons, deux issues sont possibles à un procès :

- décision définitive ou exécutoire par provision favorable du consommateur. Il doit alors la signifier à son adversaire pour obtenir qu'elle soit respectée. Si ce dernier refuse de se soumettre, l'usager dispose de nombreux moyens judiciaires de contrainte comme par exemple les saisies, les voies d'exécution, etc. à condition que l'adversaire soit solvable, ou qu'il n'ait pas disparu, ce qui arrive fréquemment, d'où l'utilité de se renseigner au préalable ;

- décision de justice prise en faveur du consommateur mais avec possibilité d'appel laissée à l'adversaire ; l'usager peut alors obtenir que le jugement soit exécuté sous astreinte ou de façon provisoire.

En conclusion, nous pouvons affirmer que, comme pour se lancer à l'assaut de la piste d'audace, les consommateurs doivent bien se préparer avant d'entamer un procès. Mieux connaître ses droits et les moyens réels dont il dispose pour se défendre, doit être sa principale préoccupation.

Pour cela, il faut se servir de toutes les personnes, de tous les organismes existants et dont la finalité est le conseil des usagers.

Lorsque vous avez bien examiné chaque obstacle, bien étudié le parcours dans son ensemble et que vous êtes sûrs de réussir, (on ne l'est malheureusement jamais assez) ou tout au moins si vous estimez que vous avez de grandes chances de succès, alors n'hésitez pas, lancez-vous dans l'aventure.

Aspirant J.-L. MICHEL
D.E.S.S. Droit de la consommation
D.E.S.S. Juriste d'affaires



Le mot du président des sous-officiers

REUNION ACCUEIL

des nouveaux arrivés en forme
de "GRILLADE-PARTY" en famille

Un après-midi pas comme les autres ! Samedi 19 septembre... Cette journée, placée sous le signe de la famille, a inauguré les festivités de la saison. Un soleil radieux, une participation record (600 personnes) ont contribué à la réussite de cette « partie champêtre » qui, je l'espère, aura facilité l'intégration des nouveaux. L'accueil enthousiaste qui fut réservé aux diverses activités l'après-midi, en outre le baptême de plongée, le foot à sept, la randonnée, le concours de pétanque et, pour les plus courageux, la veillée aux chandelles, m'incite vivement à vous donner rendez-vous pour 1988.

Bravo et merci à tous.



Le coin du technicien

LES AUTOMATES PROGRAMMABLES

I. DÉFINITION (de la norme UTE 63850)

Appareil électronique qui comporte une mémoire programmable par un utilisateur automatique à l'aide d'un langage adapté, pour le stockage interne des instructions composant les fonctions d'automatisme, par exemple :

- logique séquentielle et combinatoire,
- temporisation,
- comptage, décomptage, comparaison,
- calcul arithmétique,
- réglage, asservissement, régulation, etc.

pour commander, mesurer et contrôler, au moyen de modules d'entrées et de sorties, (logiques, numériques ou analogiques) différentes sortes de machines ou de processus, en environnement industriel.

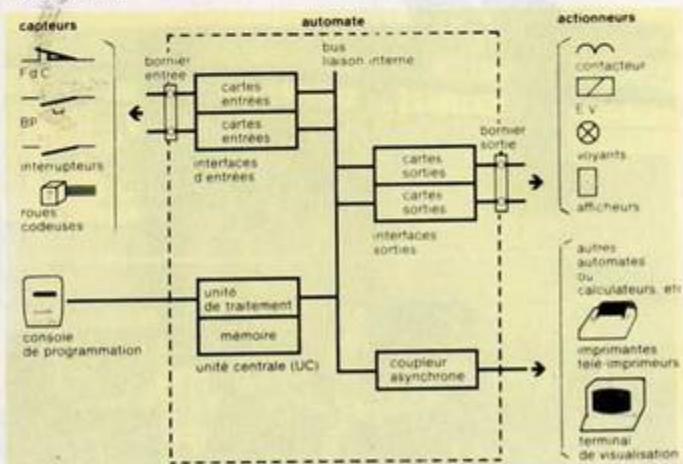
Note : le terme « automatique », désigne, au sens de la présente norme, un personnel préalablement formé qui, sans connaissance particulière en informatique, possède une connaissance suffisante des schémas et des règles de sécurité applicables à différents types de machines.

II. PRÉSENTATION

Dans des domaines aussi divers que : briqueteries, verreries, stations de pompage ou de traitement des eaux, industries chimiques et mécaniques, agroalimentaire, ... l'automate programmable s'impose aux grandes industries comme aux PME, PMI pour toutes les opérations qui relèvent de la maintenance, du travail des métaux et des plastiques, de la distribution, de la soudure, de l'emballage.

Il constitue la solution optimale pour automatiser l'outil de production : machines d'assemblage, manipulateurs, machines d'usinage, machines spéciales.

Il est également un outil de gestion efficace permettant d'optimiser les consommations d'énergie, et des divers fluides distribués.



Raccordement d'un automate programmable par des élèves de TF3 - Division électrotechnique - de l'E.N.T.S.O.A. (Automatisation d'une perceuse).

III. COMMENT CHOISIR L'AUTOMATE ADAPTÉ

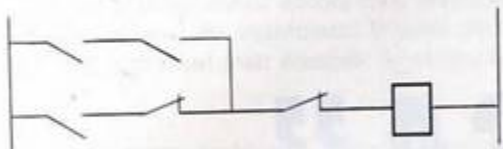
Parmi les critères de choix d'un automate, les principaux critères à prendre en considération sont :

- la **capacité**, c'est-à-dire le nombre d'informations d'entrées et de sorties que l'automate peut traiter,
- la **nature du traitement** qu'il peut prendre en charge :
 - opérations combinatoires, séquentielles et numériques simples,
 - traitement numérique avec calcul,
 - multitraitement : possibilité par simple adjonction de cartes spécialisées sur le bus de l'automate, de réaliser des fonctions complexes : diagnostic process, calcul numérique, régulation P.I.D., ...
- la **possibilité de communication** :
 - homme-machine, au moment de la programmation, de la mise en service et pendant l'exploitation,
 - avec d'autres automates ou calculateurs,
- la **capacité mémoire** en nombre de mots ; l'unité généralement utilisée est le Kmots (ou K), soit 1024 mots. Un mot peut constituer une instruction, une donnée.

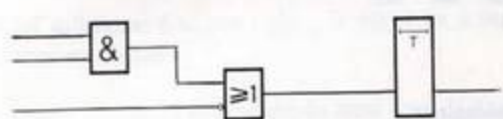
IV. LA PROGRAMMATION

La programmation est très simple et assimilable en quelques heures par tout technicien électricien ou non. Tenant compte des habitudes des utilisateurs, le langage est adapté aux représentations graphiques courantes.

Schéma à contact

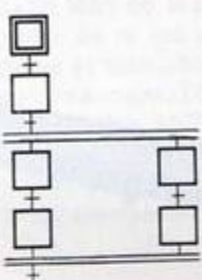
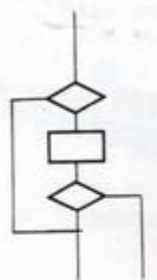


Logigramme



Organigramme

Diagramme fonctionnel



Equations Booléennes $y = (a + b) c$

V. CONCLUSION

L'automate programmable permet de modifier une ou plusieurs fonctions par un simple changement de programme sans toucher au matériel câblé.

Les avantages de l'automate programmable sont nombreux pour l'utilisateur.

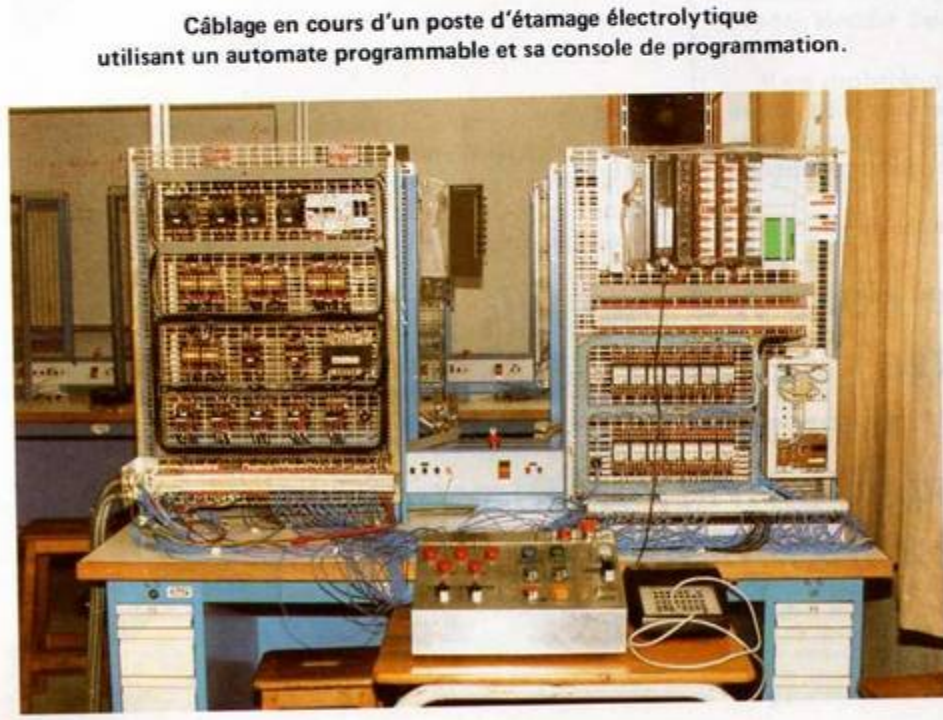
Ils se situent à plusieurs niveaux :

- **industriel,**
 - robustesse,
 - immunité aux parasites,
 - sûreté de fonctionnement,
 - interfaces compatibles avec les standards industriels,
 - sauvegarde secteur,
- **logiciel,**
 - cahier des charges accessible à tous,
 - mémorisation des programmes,
 - simplicité du langage,
 - mise au point,
 - organes de dialogue,
- **exploitation,**
 - souplesse d'emploi,
 - connexion avec organes de gestion,
 - évolutivité,
 - interventions sur processus en cours.

Adjudant-chef NEAU
Atelier BAC F3 - Division électrotechnique

Début de programme
d'une station de pompage sur PB80.

LE PB80														
PROGRAMME														
0100	CANT	A20	0101	CANT	A14	0102	CANT	A16	0103	CANT	A18	0104	CANT	A10
0100	R10P	A25	0101	R10P	A06	0102	R10P	A20	0103	R10P	A22	0104	R10P	A24
0105	R10P	A24	0106	R10P	A20	0107	R10P	A20	0108	R10P	A20	0109	R10P	A20
0110	R10P	A24	0111	R10P	A20	0112	R10P	A20	0113	R10P	A20	0114	R10P	A20
0115	R10P	A24	0116	R10P	A20	0117	R10P	A20	0118	R10P	A20	0119	R10P	A20
0120	R10P	A24	0121	R10P	A20	0122	R10P	A20	0123	R10P	A20	0124	R10P	A20
0125	R10P	A24	0126	R10P	A20	0127	R10P	A20	0128	R10P	A20	0129	R10P	A20
0130	R10P	A24	0131	R10P	A20	0132	R10P	A20	0133	R10P	A20	0134	R10P	A20
0135	R10P	A24	0136	R10P	A20	0137	R10P	A20	0138	R10P	A20	0139	R10P	A20
0140	R10P	A24	0141	R10P	A20	0142	R10P	A20	0143	R10P	A20	0144	R10P	A20
0145	R10P	A24	0146	R10P	A20	0147	R10P	A20	0148	R10P	A20	0149	R10P	A20
0150	R10P	A24	0151	R10P	A20	0152	R10P	A20	0153	R10P	A20	0154	R10P	A20
0155	R10P	A24	0156	R10P	A20	0157	R10P	A20	0158	R10P	A20	0159	R10P	A20
0160	R10P	A24	0161	R10P	A20	0162	R10P	A20	0163	R10P	A20	0164	R10P	A20
0165	R10P	A24	0166	R10P	A20	0167	R10P	A20	0168	R10P	A20	0169	R10P	A20
0170	R10P	A24	0171	R10P	A20	0172	R10P	A20	0173	R10P	A20	0174	R10P	A20
0175	R10P	A24	0176	R10P	A20	0177	R10P	A20	0178	R10P	A20	0179	R10P	A20
0180	R10P	A24	0181	R10P	A20	0182	R10P	A20	0183	R10P	A20	0184	R10P	A20
0185	R10P	A24	0186	R10P	A20	0187	R10P	A20	0188	R10P	A20	0189	R10P	A20
0190	R10P	A24	0191	R10P	A20	0192	R10P	A20	0193	R10P	A20	0194	R10P	A20
0195	R10P	A24	0196	R10P	A20	0197	R10P	A20	0198	R10P	A20	0199	R10P	A20
0200	R10P	A24	0201	R10P	A20	0202	R10P	A20	0203	R10P	A20	0204	R10P	A20
0205	R10P	A24	0206	R10P	A20	0207	R10P	A20	0208	R10P	A20	0209	R10P	A20
0210	R10P	A24	0211	R10P	A20	0212	R10P	A20	0213	R10P	A20	0214	R10P	A20
0215	R10P	A24	0216	R10P	A20	0217	R10P	A20	0218	R10P	A20	0219	R10P	A20
0220	R10P	A24	0221	R10P	A20	0222	R10P	A20	0223	R10P	A20	0224	R10P	A20
0225	R10P	A24	0226	R10P	A20	0227	R10P	A20	0228	R10P	A20	0229	R10P	A20
0230	R10P	A24	0231	R10P	A20	0232	R10P	A20	0233	R10P	A20	0234	R10P	A20
0235	R10P	A24	0236	R10P	A20	0237	R10P	A20	0238	R10P	A20	0239	R10P	A20
0240	R10P	A24	0241	R10P	A20	0242	R10P	A20	0243	R10P	A20	0244	R10P	A20
0245	R10P	A24	0246	R10P	A20	0247	R10P	A20	0248	R10P	A20	0249	R10P	A20
0250	R10P	A24	0251	R10P	A20	0252	R10P	A20	0253	R10P	A20	0254	R10P	A20
0255	R10P	A24	0256	R10P	A20	0257	R10P	A20	0258	R10P	A20	0259	R10P	A20
0260	R10P	A24	0261	R10P	A20	0262	R10P	A20	0263	R10P	A20	0264	R10P	A20
0265	R10P	A24	0266	R10P	A20	0267	R10P	A20	0268	R10P	A20	0269	R10P	A20
0270	R10P	A24	0271	R10P	A20	0272	R10P	A20	0273	R10P	A20	0274	R10P	A20
0275	R10P	A24	0276	R10P	A20	0277	R10P	A20	0278	R10P	A20	0279	R10P	A20
0280	R10P	A24	0281	R10P	A20	0282	R10P	A20	0283	R10P	A20	0284	R10P	A20
0285	R10P	A24	0286	R10P	A20	0287	R10P	A20	0288	R10P	A20	0289	R10P	A20
0290	R10P	A24	0291	R10P	A20	0292	R10P	A20	0293	R10P	A20	0294	R10P	A20
0295	R10P	A24	0296	R10P	A20	0297	R10P	A20	0298	R10P	A20	0299	R10P	A20
0300	R10P	A24	0301	R10P	A20	0302	R10P	A20	0303	R10P	A20	0304	R10P	A20



Câblage en cours d'un poste d'étamage électrolytique utilisant un automate programmable et sa console de programmation.

UN GRAND INCONNU :

le "FSA"



Lequel d'entre nous n'a pas fait sauter son ressort lors d'un remontage ? Lequel ne s'est pas écorché un doigt en lui faisant tirer une grenade ? Nous le connaissons tous bien : usage, entretien, fonctionnement. Mais son histoire, elle, est bien peu connue :

1917 : le conflit s'éternise, les pertes s'alourdissent. L'Armée française a ressorti des cartons les études de l'avant-guerre : une dizaine, environ, de fusils semi-automatiques. Il en résulte la mise en service du « F.A. Mle 1917 R.S.C. » (1). Suivi du Mle 1918. Relativement peu fiables, ceux-ci sont abandonnés peu après la fin de la guerre.

Durant « l'entre-deux », les études sont relancées tranquillement. Il fallait combattre les habitudes (« moi, de mon temps... ») et un FSA paraissait encore trop révolutionnaire et grand consommateur de munitions. D'autre part, notre stock de fusils à répétition était énorme, les caisses de l'Etat un peu vides...

1936 : les militaires américains adoptent le « M1 S.A. RIFLE », le garand. Semi-auto, 8 cartouches en clip-chargeur.

Pour les militaires français c'est... le MAS 36 à répétition 5 cartouches en magasin.

Sans doute une arme de transition dans l'esprit de ses concepteurs. Car les études se précisent. Un fusil d'essai, le MAS 28/31 est amélioré et devient le MAS 1938, puis le MAS 1940. Cette fois, l'air de famille est évident : si l'avant de l'arme est identique à celle du MAS 36, la partie arrière et le mécanisme sont bien proches de ce qui est décrit dans votre TTA 150 : emprunt de gaz et tube adducteur, culasse calée avec cône d'appui, bouton d'armement caractéristique, couvre-culasse, munition de 7,5 mm Mle 1929 C, etc. Pas de chargeur ? Si, on adapte celui du fusil-mitrailleur 24.29. L'arme est agréée, en mars 1940, par le ministère : c'est le F.A. Mle 40, commandé à 10 000 exemplaires.



Hélas, l'ennemi ne nous laissera pas le temps de les réaliser et les quelques fusils déjà fabriqués vont disparaître durant le conflit. Celui-ci verra d'ailleurs se généraliser l'usage du fusil semi-automatique : Garand M1 bien sûr, mais aussi carabine US M1, Tokarev Mle 38 et 40 pour les Soviétiques, Gewehr 41 et 43 Allemands.

1944 : la libération n'est pas la fin de la guerre. Le F.A. Mle 40 reçoit un chargeur de 10 cartouches et l'appellation de MAS 44. On en construit 6 200 affectés à la Marine qui en utilise encore quelques-uns actuellement.



Les techniciens se penchent à nouveau sur leurs épures, apportent d'autres modifications :

- essai de crosse pliante (comme sur le MAS 36 CR 39),
- essai de changement de calibre (en 7,62 US dite 30.06) et surtout montage d'un nouveau lance-grenade (les modèles précédents utilisent le tromblon « V.B. » (2) de 1915). Le MAS 49 est né.



Il n'est guère différent de ses aînés : il peut tirer la grenade Mle 1948 et n'a plus de baïonnette. Mais en contre-partie, il reçoit une lunette pour le tir de précision (3) (Le FA 40 pourrait en avoir une également).

Ce n'est pas encore satisfaisant : la grenade Mle 48 est abandonnée au profit du système « OTAN » (manchon de diamètre 22 mm), déjà monté sur le MAS 36-51.

Et cela donne notre F.S.A. : le MAS 49-56 bien aimé. Excellente arme sans aucun doute : simple, fiable, solide, à la munition performante (et même perforante). Dépassée dites-vous ? Pas absolument évident (que ceux qui ont tiré au « Kalashnikov » cherchent bien leurs impacts sur la cible...). Mais ceci est un autre propos.

Sachez encore qu'une version allégée, sans lance-grenade et à crosse pliante a également été construite pour les parachutistes, mais non adoptée. Sans oublier le « M.S.E. » (49-56 Modifié Saint-Etienne) destiné aux concours de tir.

Il est probable que ce fusil a encore quelques beaux jours devant lui : repoussé par le FAMAS vers les unités de soutien et de réserve, il verra certainement l'an 2000, restrictions budgétaires aidant. Cela lui permettra de fêter ses 60 ans ! (4)

A notre époque de progrès galopant, ce n'est pas mal, non ?

Major J.-M. Lambert

(1) A l'époque on ne parlait que de « F.A. » (fusil automatique et non de FSA).

(2) « Vivant-Bessière ».

(3) Depuis la 1^{re} Guerre mondiale, le concept du F.S.A. était lié à celui de tireur d'élite.

(4) Un record reste à battre : celui du Lebel 86-93 qui termina sa carrière en Algérie dans les U.T. (Unités Territoriales), soit environ 75 ans de service actif.

Juillet 1987 : séjour du Groupement de Formation Initiale au camp du LARZAC

Au G.F.I., la fin de l'année scolaire est marquée par un séjour en camp dont l'objectif est double :

- 1. amener les E.S.O.A. de 1^{re} année à l'obtention du C.M.E.,*
- 2. former les différents spécialistes dont a besoin le 86^e R.I., régiment dérivé de l'E.N.T.S.O.A.*

I. INSTRUCTION MILITAIRE NIVEAU C.M.E.

Le séjour au camp du Larzac, camp d'infanterie par excellence, a permis aux élèves de poursuivre leur formation au niveau chef d'équipe choc et feu. Sous les ordres de leur chef de section, assisté d'un cadre de renfort, les E.S.O.A., au sein de leur compagnie, ont séjourné une semaine. Semaine très chargée où ont alterné les combats de jour et de nuit, les tirs aux armes collectives, les marches d'endurance, les marches topo, le franchissement et l'initiation à l'escalade, le lancer de grenades réelles... Après ce « temps fort », les élèves étaient prêts physiquement et moralement à rejoindre, soit pour les BAC, les classes de terminale, soit pour les BET, le bataillon de dernière année.



II. FORMATION DES SPÉCIALISTES DU 86^e R.I.

L'E.N.T.S.O.A. ayant pour mission mobilisation de mettre sur pied le 86^e R.I., doit, pour ce faire, former ses spécialistes : mortier lourd (120 m/m), mortier de 81 m/m, tireurs d'élite, tireurs canon de 106 SR, section d'éclairage, tireurs 12,7 et conducteurs VL et PL.

Le séjour au camp du Larzac a permis de vérifier la capacité opérationnelle de ces spécialistes, soit par des exercices de combat, soit par des écoles à feu.

Les élèves appartenant à la section d'éclairage ont appris à se déplacer en patrouille, à tirer à la mitrailleuse sur Jeep et, surtout, à lire une carte rapidement.



Quant aux autres spécialistes, l'objectif principal était la campagne de tir, consécration d'une instruction d'environ trois semaines, soit à ISSOIRE, soit au camp.

Objectif atteint car tous ont démontré leur efficacité, leur capacité opérationnelle, notamment la SML qui a effectué des tirs remarquables.

Inspection de l'ENTSOA par le CEMAT

Le mercredi 14 octobre 1987, le Général d'Armée SCHMITT, chef d'état-major de l'Armée de terre, accompagné du Général de Corps d'Armée BAFFELEUF, commandant les écoles de l'Armée de terre, a inspecté l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active.

Après avoir été accueilli à l'aérodrome d'AULNAT par le Général FOURCADE, commandant la 52^e D.M.T. et le Colonel SELOSSE, commandant l'E.N.T.S.O.A., a rejoint, par la route, l'Ecole d'ISSOIRE.



A son arrivée à l'E.N.T.S.O.A., les honneurs lui étaient rendus par un détachement des élèves sous-officiers de la 31^e compagnie du bataillon aux ordres du Capitaine REGAT-BARREL.

Le Général d'Armée SCHMITT assista ensuite à une présentation en salle de l'Ecole suivie d'exposés.

Deux décisions importantes concernant les conditions d'admission à l'E.N.T.S.O.A. furent prises à cette occasion (voir article encadré ci-dessous).



Après un déjeuner de travail, le Général d'Armée SCHMITT et le Général BAFFELEUF ont terminé leur inspection par une visite des installations de l'Ecole.

MODIFICATION DES CONDITIONS D'ACCES A L'E.N.T.S.O.A. D'ISSOIRE

A la suite d'études destinées à améliorer le recrutement de l'E.N.T.S.O.A. en élargissant la population susceptible de se présenter au concours, un premier train de mesure a été décidé :

1. les conditions d'âge du concours option T (niveau première F2 ou F3) pour entrer en terminale, sont désormais :

« Avoir 16 ans révolus et moins de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année d'entrée à l'Ecole ».

2. le niveau scolaire exigé pour présenter l'option B (préparation du brevet d'études techniques) est désormais :

« Suivre ou avoir suivi au moins une classe de seconde
ou

Suivre ou avoir suivi une classe de 2^e année de préparation au BEP spécialités électronique, électrotechnique (option électromécanique), mécanique auto ».

Ces deux mesures sont applicables dès le prochain concours qui aura lieu en mai 1988.

D'autres études visant à porter l'âge limite pour présenter le concours, quelle que soit l'option, à 19 ans au lieu de 18 sont actuellement en cours. Elles pourraient éventuellement intervenir pour le concours 1989 sous réserve de modification du texte du décret.

LES PREFORMES

par

le commandant JOSEPH

La rentrée scolaire de 1987 a vu arriver à l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active (E.N.T.S.O.A.) une nouvelle catégorie d'élèves communément appelés « préformés », au nombre de 37.

En réponse aux questions que ce fait nouveau pourrait susciter, il serait utile de donner un bref aperçu des raisons qui ont motivé ce choix, du profil de l'élève préformé et de son mode de recrutement.

La cause profonde en est la réorganisation des écoles du matériel de l'Armée de terre. Désormais, la formation des E.V.S.O./E (B.S. 10) (1) est assurée :

- soit par l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active (SAINT-MAIXENT) pour la phase CM1 (2) et l'Ecole supérieure d'application du matériel (BOURGES) pour la phase CT1 (3) ;
- soit par l'E.N.T.S.O.A. pour les phases CM1 et CT1.

Cette innovation permet en outre d'ajuster le nombre des élèves pour mener à terme le plan de recrutement.

Ce recrutement ne présente en aucun cas une option nouvelle du concours d'entrée à l'ENTSOA constitué exclusivement de bacheliers « voie technique » (F1 - F2 ou F3). Ces élèves possèdent déjà une partie de la formation technique délivrée par l'Ecole, c'est pourquoi ils sont désignés sous le nom de préformés. Après une formation FETTA - CME (4) de six semaines, ils suivent l'instruction militaire et technique de dernière année, afin d'obtenir le CM1, le CT1 et le galon de sergent.

Leur recrutement, en nombre limité, est géré en totalité par le bureau central des engagés de la Direction du personnel militaire de l'Armée de terre (DPMAT), au même titre que celui de tous les bacheliers civils.

Voici, à titre d'exemple, le calendrier de recrutement en 1987 :

<i>Début de l'année</i>	ouverture des campagnes d'information et de recrutement
<i>14 mars</i>	clôture du recrutement
<i>13 avril</i>	date limite de réception à la DPMAT des dossiers de candidature
<i>28 avril</i>	diffusion de la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves

<i>12 mai</i>	épreuves
<i>8 juillet</i>	envoi par les centres de documentation de l'Armée de terre (et organismes correspondants (5)) d'un message « résultats du BAC », et expédition des attestations de réussite
<i>16 juillet</i>	diffusion des résultats : candidats admis et inscrits en liste complémentaire
<i>fin juillet début août</i>	parution des résultats au J.O.
<i>10 août</i>	souscription des contrats et incorporation des candidats à l'ENTSOA.

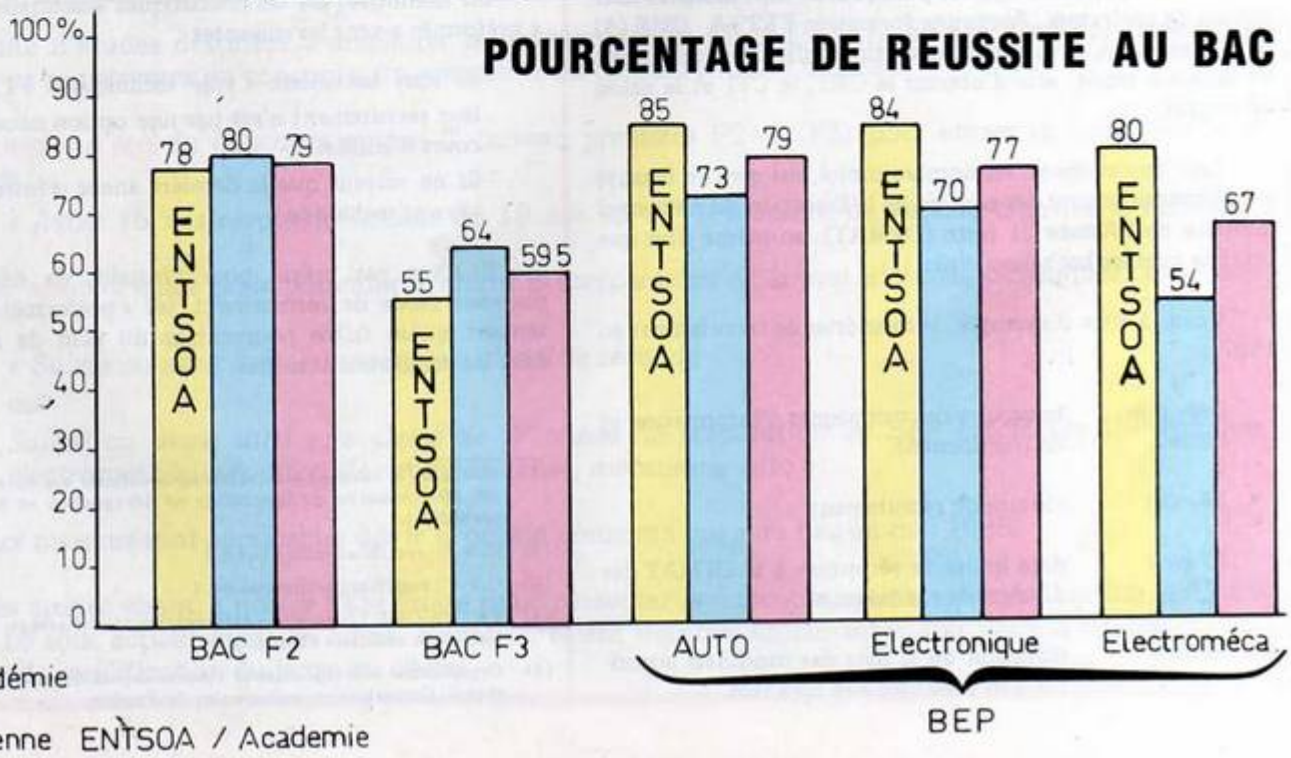
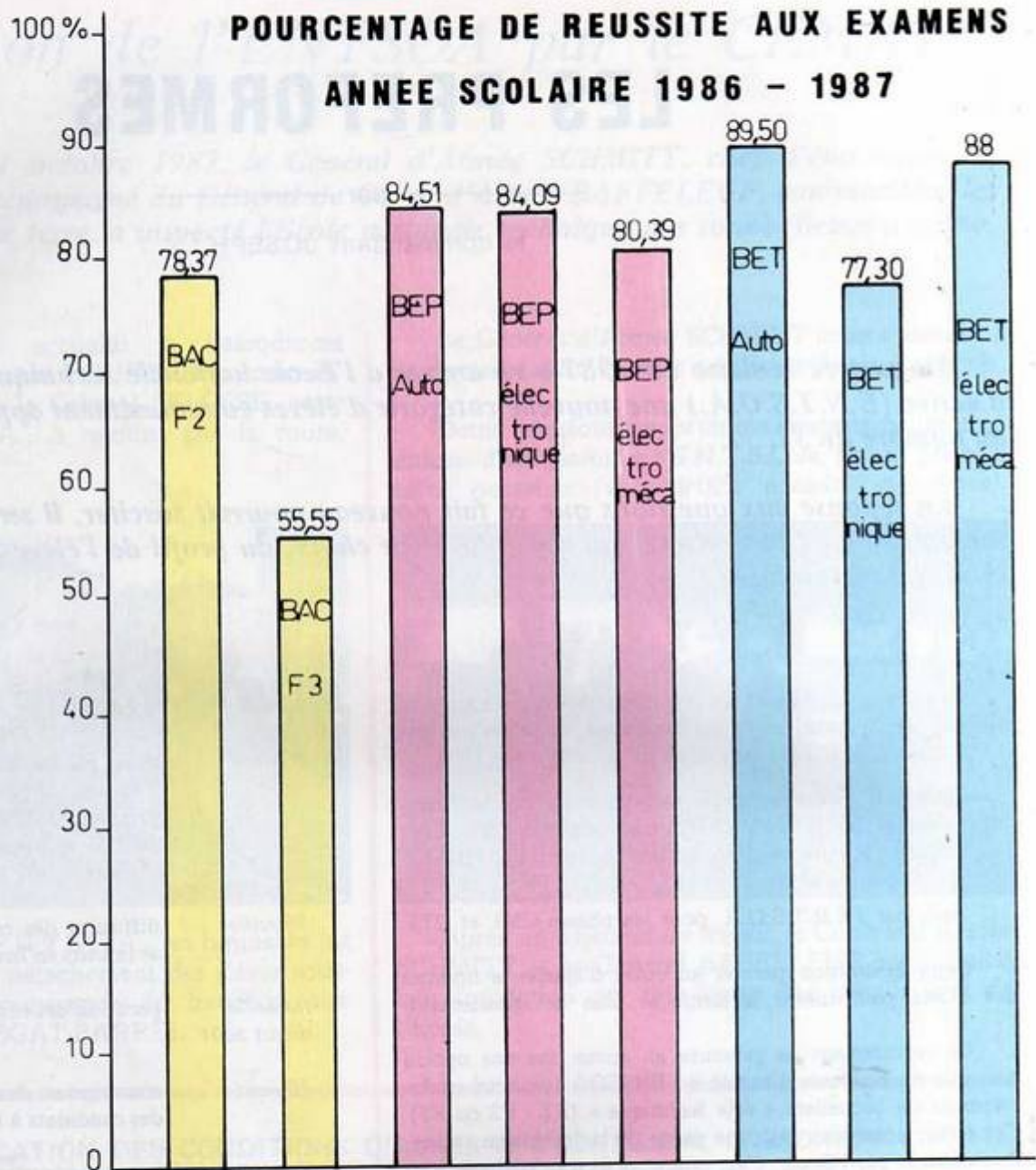
En définitive, les caractéristiques essentielles des élèves « préformés » sont les suivantes :

- ils sont bacheliers « voie technique » F1, F2 ou F3,
- leur recrutement n'est pas une option nouvelle du concours d'entrée,
- ils ne suivent que la dernière année d'instruction militaire et technique.

Il n'est pas prévu, pour l'instant, de développer ce nouveau mode de recrutement, les « préformés » ne représentant qu'un faible pourcentage du plan de recrutement dans les conditions actuelles.

- (1) E.V.S.O./E : engagé volontaire sous-officier sur épreuves. BS 10 : branche de spécialités n° 10 (gestion et réparation des matériels).
- (2) C.M.1 : certificat militaire n° 1
- (3) C.T.1 : certificat technique n° 1
- (4) FETTA-CME : formation élémentaire toutes armes. Certificat militaire élémentaire.
- (5) Organismes correspondants : bureaux ou centres du service national. Consulats ou ambassades de France.

**Résultats
aux examens**



AFFECTATION

de la 22^e PROMOTION



ARME DU MATÉRIEL

AUBERTIN Olivier - 9^e R.S.A.L.A.T. Phalsbourg
 BADIALE David - E.S.A.M. Bourges
 BASCK Christophe - E.S.A.M. Bourges
 BAUFRETON Benoît - E.S.A.M. Bourges
 BENARD Christophe - E.S.A.M. Bourges
 BERTIN Patrice - E.S.A.M. Bourges
 BIROCHAU Christophe - E.S.A.M. Bourges
 BLANCHART Frédéric - E.S.A.M. Bourges
 BLYWEERT Frédéric - E.S.A.M. Bourges
 BORDIN Frédéric - E.S.A.M. Bourges
 BOULEAU Edouard - E.S.A.M. Bourges
 BOULVEN Martial - E.S.A.M. Bourges
 BRISSE Jean-François - E.S.A.M. Bourges
 BRUNETEAU Jean-Michel - E.S.A.M. Bourges
 BRUYERE Patrice - E.S.A.M. Bourges
 CAMPAGNE Rémi - E.S.A.M. Bourges
 CANAT Jean-Pierre - 3^e R.M.A.T. Beauvais
 CASIMIRIUS Guy - E.S.A.M. Bourges
 CHARDONNET Jean-Luc - E.S.A.M. Bourges
 CHAUVIN Stéphane - E.S.A.M. Bourges
 CLOAREC Pierre - E.S.A.M. Bourges
 COCHAIN Christophe - 3^e R.C.S. - 3^e E.C.Q.G. Fribourg
 COIGNARD Louis - 14^e R.P.C.S. - 14^e E.C.Q.G. Toulouse
 COLOMBIER Laurent - 14^e RPCS - 14^e ECQG Toulouse
 CONTE Daniel - E.S.A.M. Bourges
 COURTIAUD Emmanuel - E.S.A.M. Bourges
 COUTURIER Eric - 3^e R.M.A.T. Beauvais
 CUREAU Jean-François - E.S.A.M. Bourges
 DAVIN Frédéric - E.S.A.M. Bourges
 DEBOURNOUX Philippe - E.S.A.M. Bourges
 DECOMBE Christophe - E.S.A.M. Bourges
 DEPERT Christophe - E.S.A.M. Bourges
 DEVEAUX Jean-Pierre - 14^e R.P.C.S. - E.C.Q.G. Toulouse
 DIEVAL Philippe - E.S.A.M. Bourges
 DRAPEAU Eric - E.S.A.M. Bourges
 DREAN Jackie - 9^e R.S.A.L.A.T. Phalsbourg
 DROUHOT Richard - E.S.A.M. Bourges
 DUCHENOY Thierry - E.S.A.M. Bourges
 DUMONTEIL Eric - E.S.A.M. Bourges
 DUPARAY Philippe - E.S.A.M. Bourges
 DURIEU Jean-Claude - 27^e R.C.S. - E.C.Q.G. Grenoble
 ECK Vincent - E.S.A.M. Bourges
 FERRAGE Philippe - E.S.A.M. Bourges
 FLANDRIN Philippe - 1^{er} R.H.C. Phalsbourg
 FREZARD Philippe - 401^e R.A. Draguignan
 FUENTES Daniel - E.S.A.M. Bourges
 GARCIA Cyrille
 GAUBERT Didier - 14^e R.C.P.S. - E.C.Q.G. Toulouse
 GERARD Jean-Pierre - E.S.A.M. Bourges
 GIAIOURAS Hervé - E.S.A.M. Bourges
 GIRARDEAU Christophe - E.S.A.M. Bourges
 GLEY Frédéric - 1^{er} R.C.S. - E.C.Q.G. Trèves
 GOUEZ Jean-Jacques - 5^e R.M.A.T. Strasbourg
 GRASSIN Benoît - 3^e R.C.S. - E.C.Q.G. Fribourg
 HOLVOET Vincent - E.S.A.M. Bourges
 INESTA Michel - E.S.A.M. Bourges
 JAGGI Frédéric - 14^e R.P.C.S. - E.C.Q.G. Toulouse
 KESPY Pierre
 KLEIN Christophe - E.S.A.M. Bourges
 LASFARGEAS Gérald - E.S.A.M. Bourges
 LE BOUVIER Sten - E.S.A.M. Bourges
 LE BRUN Christian - 5^e R.M.A.T. Strasbourg
 LE MEUR Antony - 9^e R.S.A.L.A.T. Phalsbourg
 LE QUERE Philippe - 8^e R.M.A.T. Verdun
 LE THERY Yannick - E.S.A.M. Bourges
 LEFEBVRE Frédéric - E.S.A.M. Bourges
 LEGUEST Gilles - E.S.A.M. Bourges
 LEPOIL Daniel - E.S.A.M. Bourges
 LESCOEUR Philippe - E.S.A.M. Bourges
 LEVASSEUR Stéphane - E.S.A.M. Bourges
 MAITRE Bruno - 3^e R.C.S. - E.C.Q.G. Fribourg
 MALEAPA-XAVIER Georges - E.S.A.M. Bourges
 MANAS Dominique - E.S.A.M. Bourges
 MANGIN Ludovic - E.S.A.M. Bourges
 MARGUERETZ Christophe - 4^e R.M.A.T. Fontainebleau
 MARIE Philippe - 5^e R.C.S. - E.C.Q.G. Landau
 MARTIN Stéphane - E.S.A.M. Bourges
 MARTINIER Christophe - E.S.A.M. Bourges
 MARTINOT David - E.S.A.M. Bourges
 MERDY Pascal - E.S.A.M. Bourges
 MESTRE Frédéric - 14^e R.P.C.S. - E.C.Q.G. Toulouse
 MOLTO Thierry - 6^e R.C.S. - E.C.Q.G. Nîmes
 PALUMBO Louis - 511^e C.M.T. Saint-Priest
 PAUCHARD Hervé - E.S.A.M. Bourges
 PELLEGRY Laurent - E.S.A.M. Bourges
 PERONNET Bernard - E.S.A.M. Bourges
 PETIOT Christophe - E.S.A.M. Bourges
 PETIT Rodolphe - E.S.A.M. Bourges
 PHEULPIN Philippe - E.S.A.M. Bourges
 PISTOL Olivier - E.S.A.M. Bourges
 PITOR Laurent - E.S.A.M. Bourges
 POLETTI Eric - E.S.A.M. Bourges
 POULET Cyril - E.S.A.M. Bourges
 PRAVISANI Jocelyn - 3^e R.C.S. - E.C.Q.G. Fribourg
 PRIGENT Frédéric - E.S.A.M. Bourges
 RABASSI Jean-Marc - E.S.A.M. Bourges
 RAGNER Patrick - E.S.A.M. Bourges
 RAMBAUD Didier - E.S.A.M. Bourges
 REYMOND Christophe - E.S.A.M. Bourges
 RIADO Fabien - 403^e R.A. Chaumont
 RICHTER Franck - E.S.A.M. Bourges
 ROHRER Hervé - E.S.A.M. Bourges
 ROSSIGNOL Hervé - E.S.A.M. Bourges
 ROUSSEL Benoît - E.S.A.M. Bourges
 SAUVAT André - E.S.A.M. Bourges
 SAXE Vincent
 SCHON Olivier - E.S.A.M. Bourges
 SENDEL Pascal - E.S.A.M. Bourges
 SLASKI Franck - E.S.A.M. Bourges
 TEBAR Daniel - E.S.A.M. Bourges
 THUILLIER Dominique - E.S.A.M. Bourges
 VAILLANT Xavier - E.S.A.M. Bourges
 VERGNEAU Jean-Luc - 2^e R.M.A.T. Fribourg
 VIAL Eric - 4^e R.M.A.T. Fontainebleau
 ZAMORA Philippe - 7^e R.C.S. - E.C.Q.G. Besançon



ARME DE L'ARTILLERIE

BALLIE Philippe - E.A.A. Draguignan
 BARBAGALLO Yann - E.A.A. Draguignan
 BLONDEL Pascal - 1^{er} R.A. Montbéliard
 BONNET Olivier - 40^e R.A. Suippes
 BORDESOULES Frédéric - 53^e R.A. Vieux Brisach
 BOURBOTTE Jean-Luc - 20^e R.A. Poitiers
 CAMUS Christophe - 34^e R.A. Mullheim
 CARTET Franck - E.A.A. Draguignan
 CASSAGNE Stéphane - 39^e E.A.C.A. Metz
 CHEVALLIER Laurent - 54^e R.A. Hyères
 CLEMENT Bruno - E.A.A. Draguignan
 COHEN Nicolas
 COLLIN Laurent - E.A.A. Draguignan
 CORNIER Jean-Michel
 CROZON Olivier - E.A.A. Draguignan
 DASSE VINAY Lionel - E.A.A. Draguignan
 DULUC Patrice - 61^e R.A. Morhange
 DUPIC François - E.A.A. Draguignan
 EL-HADDIFI Alain - 60^e R.A. Canjuers
 FABRY Olivier - E.A.A. Draguignan
 FARE Thierry - E.A.A. Draguignan
 FAYARD Fabrice - E.A.A. Draguignan
 FERRER Karl
 FRAISSE Alain - 57^e R.A. Bitche
 GAILLAND Pierre - E.A.A. Draguignan
 GARNIER Stéphan - E.A.A. Draguignan
 GRUNENWALD Eric - 3^e R.A. Mailly
 GUIGNARD Philippe - 1^{er} R.A. Montbéliard
 GUYOT Jean-Michel - E.A.A. Draguignan
 HUGOT Roger - 24^e R.A. Reutlingen
 JEANNOT Yves - 11^e R.A. Offenbourg
 JOBERT Christophe - E.A.A. Draguignan
 KURZYDYM Jean-François - E.A.A. Draguignan
 LA VILLE Gérald - 60^e R.A. Canjuers
 LAPPRAND Stéphane - E.A.A. Draguignan
 LARDÉT Jean-Philippe - 11^e R.A. Offenbourg
 LARGHI Frédéric - E.A.A. Draguignan
 LAUTRIE Sébastien - 58^e R.A. Douai
 LAVIGNE Patrick - E.A.A. Draguignan
 LE BIAN Gilbert - 12^e R.A. Oberhoffen
 LE GAGNE Erwan - 403^e R.A. Chaumont
 LEBEAUPIN Sylvain - 32^e R.A. Oberhoffen
 LECONTE Thierry - 60^e R.A. Canjuers
 LIEVIN Gérald - E.A.A. Draguignan
 MARTY Pierre - E.A.A. Draguignan
 MOLABACCUS Reza - 402^e R.A. Chalons-sur-Marne
 MORRA Alain - E.A.A. Draguignan
 NOAILLY Marc - GMR5 Lyon
 ORTEMANN Emmanuel - 8^e R.A. Commercy
 OSTERMANN Jean-Marc - E.A.A. Draguignan
 PAPET Vincent - E.A.A. Draguignan
 PELLEGRINO Philippe - E.A.A. Draguignan
 PELTRE Jérôme
 PICHOT Pascal - 61^e R.A. Morhange
 POLLE Hervé - 403^e R.A. Chaumont
 PREYS Renald - 24^e R.A. Reutlingen
 PUJOL Frédéric - 3^e R.A. Mailly
 RAVIGNON Laurent - 1^{er} R.A. Montbéliard
 REICHARD Serge - 74^e R.A. Belfort
 RELAVE Stéphane - E.A.A. Draguignan
 RICHARD Eric - 12^e R.A. Oberhoffen
 ROGER Cyril - E.A.A. Draguignan
 ROUGETET Norbert - 3^e R.A. Mailly
 ROULLIN Bruno - E.A.A. Draguignan
 ROY Yvan - 24^e R.A. Reutlingen
 SCHIEFER Laurent - E.A.A. Draguignan
 THIRIONET Philippe - 40^e R.A. Suippes
 THIRY Laurent - E.A.A. Draguignan
 THOMAS Pascal - 40^e R.A. Suippes
 TRANCHARD Stéphane - 11^e R.A. Offenbourg
 VALDENAIRE Eric - E.A.A. Draguignan
 VIGIER Eric - E.A.A. Draguignan
 VILELA Paul - E.A.A. Draguignan
 VIRY Patrick - 61^e R.A. Morhange



ARME DE L'INFANTERIE

AEBISCHER Bruno - 21^e Régiment de Camp Canjuers
 ALLIAUD Laurent - EIS Fontainebleau
 BARAJAS Frédéric - 3^e R.I. Garrigues
 BERNARD Philippe
 BILLAUX Hervé - 19^e G.C. Villingen
 BOCKTAELS Emmanuel - 1^{er} R.I. Sarrebourg
 BOUCHERON Dominique - C.N.E.C. Mont-Louis
 CHARPENTIER Patrick - 67^e R.I. Soissons
 CHEVEAU Franck - 42^e R.I. Offenbourg
 COSTE Bruno - 94^e R.I. Sissonne
 DUBOIS Pascal - E.T.A.P. Pau
 EGRON Jean - 35^e R.I. Belfort
 FAUX Thierry - 2^e G.C. Neustadt
 MARANSKI Frédéric - 7^e B.C.A. Bourg-St-Maurice
 MAZEL François - GMR5 Lyon
 PECQUEUR Christophe - 150^e R.I. Verdun
 PONTART Stéphane - 46^e R.I. Berlin
 PROST Bruno - 94^e R.I. Sissonne
 RAGUENES Michel - 110^e R.I. Donaueschingen
 ROCHE Thierry - 24^e G.C. Tubingen
 ROUCHIER Pascal - 126^e R.I. Brive
 RUELLAN Pierrick - 159^e R.I.A. Briançon
 VAUDAUX-RUTH Didier - 13^e B.C.A. Chambéry
 VENTAJA Patrick - 67^e R.I. Soissons



TROUPES DE MARINE

BELLAMY Franck - R.M.T. Monthéry
 BONET Philippe - 3^e R.A.M.A. Verdun
 BRETON Dominique - 9^e R.A.M.A. Trèves
 CREPET Sylvain - 1^{er} R.A.M.A. Monthéry
 DUBOIS Michel - 1^{er} R.A.M.A. Monthéry
 FIMEYER Laurent - 9^e R.A.M.A. Trèves
 GUIHENEUF Jean - 3^e R.A.M.A. Verdun
 GUILLE Philippe - 1^{er} R.I.M.A. Angoulême
 HAMARD François - 3^e R.A.M.A. Verdun
 MILHAUD Jean - 41^e R.A.M.A. La Fère
 MOREAU Bernard - 3^e R.A.M.A. Verdun
 MOREL Christophe - 1^{er} R.A.M.A. Monthéry
 MOULARD Raoul - 41^e R.A.M.A. La Fère
 MOULLIERE Michel - R.I.C.M. Vannes
 PINCEMIN Loïc - R.M.T. Monthéry
 PRIOLEAU Pascal - 1^{er} R.A.M.A. Monthéry
 TEISSEYRE Gaël - 9^e R.A.M.A. Trèves
 THEVENET Frédéric - R.M.T. Monthéry
 TRIBALLEAU Serge - R.M.T. Monthéry
 VAUTHELIN Jean-Luc - 9^e R.A.M.A. Trèves



ARME DU TRAIN

ALBERTINI Serge - R.L.A. Metz
 APARICIO DA SILVA Philippe - 602^e R.C.R. Dijon
 BILLIET Alain - 7^e R.C.S. Besançon
 DE MATOS Carlos - 1^{er} R.T. Paris
 DE POORTERE Alain - 15^e R.C.S. Limoges
 DECAMPS Stéphane - 517^e R.T. Vernon
 FERNANDEZ Franck - 27^e R.C.S. Grenoble
 HENRION Eric - 516^e R.T. Toul
 HERVE Laurent - E.A.T. Tours
 LANNEL William - 10^e R.C.S. Chalons-sur-Marne
 MAZELIER Olivier - 519^e R.T. La Rochelle
 SUARD Philippe - 515^e R.T. La Braconne



ARME DU GÉNIE

ADAMS Frédéric - 11^e R.G. Rastatt
 BARBIER Bruno - 3^e R.G. Charleville-Mézières
 BEGUE Patrick - 10^e R.G. Spire
 BOYER Alain - 31^e R.G. Castelsarrasin
 FERRIER Rémy - 1^{er} R.G. Illkirch
 GALMICHE Philippe - 9^e R.G. Neuf Brisach
 GARREAU Frédéric - 32^e R.G. Kehl
 GAUCI Laurent - 2^e R.G. Metz
 GUEGANNO Jean-Claude - 4^e R.G. La Valbonne
 LAUBY Emmanuel - 4^e R.G. La Valbonne
 LOT Fabrice - 17^e R.G.P. Mautauban
 MARTIN Franck - 10^e R.G. Spire
 MARTINEZ-CORRAL Orlando - 15^e R.G.A. Toul
 POCLET Jérôme - 32^e R.G. Kehl
 RAOUL Pierrick - 1^{er} R.G. Illkirch
 ROBERT Ludovic - 25^e R.G.A. Compiègne
 SANTAMARIA Philippe - 9^e R.G. Neuf Brisach
 VALDINOCI Laurent - 31^e R.G. Castelsarrasin
 VALENTIN Jean-Luc - 71^e R.G. Oissel
 VEREERTBRUGGHEN Fabien - 2^e R.G. Metz
 VERNEAUX Vincent - 3^e R.G. Charleville-Mézières
 VIGNO Christian - 32^e R.G. Kehl



SERVICE DE SANTÉ

FELLER Dominique - GMR1/526^e R.T. Orléans
 GRAFFAGNINO Olivier - GMR1/526^e R.T. Orléans
 GUYENON Christophe - GMR1/526^e R.T. Orléans
 LEMENAGER Nicolas - GMR1/526^e R.T. Orléans
 ROELANDT - Magasin service santé Ardentes
 TAPPÉ Philippe - GMR1/526^e R.T. Orléans



ARME A.L.A.T.

ALLONCLE Daniel - E.S.A.M. Bourges
 BARDOCHAN Michel - E.S.A.M. Bourges
 BOQUEL Christophe - E.S.A.M. Bourges
 BOYER Lilian - E.S.A.M. Bourges
 BOZIO Jean-Marc - E.S.A.M. Bourges
 CARDONA Fabrice - E.S.A.M. Bourges
 DECHAUME Philippe - E.S.A.M. Bourges
 FAURE Stéphane - E.S.A.M. Bourges
 FLINOIS Bruno - E.S.A.M. Bourges
 GABILLARD Stéphane - E.S.A.M. Bourges
 GARÇON Lionel - E.S.A.M. Bourges
 GINOUX Didier - E.S.A.M. Bourges
 JAMET Dominique - E.S.A.M. Bourges
 LABIAU Vincent - E.S.A.M. Bourges
 LE GOLVAN Marc - E.S.A.M. Bourges
 LE QUERE Dominique - E.S.A.M. Bourges
 LEMAIRE Christophe - E.S.A.M. Bourges
 LEMAIRE Pascal - E.S.A.M. Bourges
 LINDNER Louis-Pierre - E.S.A.M. Bourges
 LOISEL Stéphane - E.S.A.M. Bourges
 NEMPONT Gilles - E.S.A.M. Bourges
 PETITJEAN Jacques - E.S.A.M. Bourges
 RAPENNE Pascal - E.S.A.M. Bourges
 ROB Pierre - E.S.A.M. Bourges
 ROUSSEL Jean-Charles - E.S.A.M. Bourges
 ROZO Jean-René - E.S.A.M. Bourges
 SCHMITZ Philippe - E.S.A.M. Bourges
 SEVERINO-FREIRE Philippe - E.S.A.M. Bourges
 SOVEAUX Philippe - E.S.A.M. Bourges
 SUSSENAIRE Patrice - E.S.A.M. Bourges
 TOUCHE Frédéric - E.S.A.M. Bourges
 TOURNIER Philippe - E.S.A.M. Bourges



ARME DES TRANSMISSIONS

ACCIARO Michel - 57^e R.T. Mulhouse
 BABILON Alain - E.S.E.A.T. Rennes
 BEGON Vincent - 10^e C.T. Chalons-sur-Marne
 BLOUET Stéphane - E.S.E.A.T. Rennes
 BOURHIS Pascal - 8^e R.T. Suresnes
 CHAPUT Didier - E.S.E.A.T. Rennes
 CONVERS Xavier - 18^e R.T. Epinal
 DELBECQUES Philippe - 28^e R.T. Orléans
 DELEBARRE Stéphane - E.S.E.A.T. Rennes
 GALBOURDIN Emmanuel - E.S.E.A.T. Rennes
 GERARD Lionel - 57^e R.T. Mulhouse
 HOLINGUE Xavier - 49^e R.T. Pontoise
 JOUIN Stéphane - 2^e B.T. Lille
 LAMBERT Christian - 43^e R.T. Metz
 LAURENT Stéphane - C.T.I. Suresnes
 LEROY Serge - E.S.E.A.T. Rennes
 MANGEL Christophe - 28^e R.T. Orléans
 MATTERA Eric - E.S.E.A.T. Rennes
 MORANCAIS Xavier - 2^e B.T. Lille
 NOUAILLE-DEGORCE Denis - E.S.E.A.T. Rennes
 PATOUREAUX Thierry - 28^e R.T. Orléans
 RAYNAL Benoît - E.S.E.A.T. Rennes
 RENARD Stéphane - E.S.E.A.T. Rennes
 REY Richard - E.S.E.A.T. Rennes
 ROCHA Carlos - E.S.E.A.T. Rennes
 SACCHET Jean-Pol - 2^e C.T. Satory
 SAUZET Eric - 43^e R.T. Metz
 SAZY Christophe - 8^e R.T. Suresnes
 SENAY Frédéric - E.S.E.A.T. Rennes
 THOMAS Stéphane - E.S.E.A.T. Rennes
 VAN-GELE François - E.S.E.A.T. Rennes
 VIALARD Jean-Luc - E.S.E.A.T. Rennes



ARME BLINDÉE ET CAVALERIE

BOZONNET Fabrice - 1^{er} R.H.P. Tarbes
 DEFREMONT Emmanuel - R.C.H./C.P.C.I.T. Canjuers
 FERY Alain - 6^e R.C. Olivet
 GERVAUX Patrick - 2^e R.H. Sourdon
 KERRIOU Jean-Jacques - 501^e R.C.C. Rambouillet
 LARCHER Stéphane - 12^e R.C. Mullheim
 MISSONNIER Philippe - E.S.E.A.T. Rennes
 PINCEMIN Carl - E.S.E.A.T. Rennes
 SAUC René - 13^e R.D. Dieuze

Le mot du président des anciens

L'année des vingt-cinq ans de l'école

De nombreux événements importants ont forgé notre Ecole au cours de ces vingt-cinq années.

■ **Octobre 1963** : le quartier DE BANGE reçoit les premiers élèves de l'Ecole des apprentis techniciens de l'Armée de terre.

■ **1964** : l'Ecole est rebaptisée et devient l'Ecole d'enseignement technique de l'Armée de terre.

■ **26 février 1964** : l'Ecole reçoit son Drapeau du ministre des Armées, en présence du chef d'état-major de l'Armée de terre.

■ **1967** : l'ancienne Ecole militaire préparatoire technique de TULLE devient l'annexe de l'EETAT.

■ **1977** : l'EETAT prend son appellation actuelle : Ecole nationale technique des sous-officiers d'active (ENTSOA).

■ **1983** : l'annexe de l'ENTSOA de TULLE est transférée à ISSOIRE.

■ **1988** : XXV^e ANNIVERSAIRE.

L'enseignement dispensé prépare les futurs sous-officiers aux divers diplômes de l'Education nationale.

L'évolution est permanente puisqu'après les CAP, l'Ecole forme, à partir de 1968, des BEP. De ce fait, notre Ecole devient en 1971 l'établissement pilote à l'échelon national pour la préparation des BEP.

■ **1979** voit l'apparition des baccalauréats : tout d'abord une classe de première F3 à TULLE, puis, l'année suivante une classe de première F2 à ISSOIRE.

■ **1986** : la réorganisation de l'instruction de notre Ecole entraîne la suppression des BEP pour laisser place au B.E.T. (brevet d'enseignement technique). Nous accueillons aussi les premières filles.

■ **1987** : arrivée des premiers « préformés » dont la formation durera un an.

La formation sportive et militaire complète l'enseignement technique. A ce titre, notre Ecole remporte plusieurs challenges :

□ **1977** : record de France de 1 000 fois 100 m en natation.

□ **1979** : attribution du challenge de l'Ecole militaire la plus sportive.

□ **1980** : l'ENTSOA obtient, à l'échelon national, le plus grand nombre de décathloniens modernes.

□ **1982** : la section militaire de parachutisme est la première de FRANCE par ses effectifs et ses activités.

En outre, chaque année, il est délivré environ 400 brevets de secouriste ainsi que 170 brevets de surveillants de baignade.

Vingt-deux promotions se sont succédées, certaines portent le nom de leurs anciens.

9^e promotion : sergent-chef POINT-DUMONT (3^e promotion)

15^e promotion : adjudant CESARIO (2^e promotion)

17^e promotion : maréchal-des-logis-chef LALLEMAND (10^e promotion)

19^e promotion : sous-lieutenant RIGAUD (4^e promotion)

20^e promotion : sous-lieutenant HARISTOY (1^{re} promotion)

21^e promotion : adjudant-chef FOUHETY (4^e promotion)

Durant vingt-cinq années, notre Ecole n'a pas failli à sa vocation : « former des sous-officiers techniciens compétents et audacieux ».

Les 25 et 26 juin 1988 marqueront tous ces événements. A cet effet, j'incite les « anciens de la une » à être présents.

N'oubliez pas notre devise « EXEMPLE et RIGUEUR »

Adjudant-chef MARILLAS Michel
Président de l'amicale nationale des anciens élèves

Historique du 53^e Régiment d'Artillerie

Le 53^e Régiment d'artillerie, à quatre groupes de 75, est créé le 1^{er} janvier 1911 à CLERMONT-FERRAND.

A la déclaration de la guerre, il constitue l'Artillerie de corps du 13^e Corps d'Armée.

Du 14 août au 10 septembre 1914, il est engagé en Lorraine où il inflige par ses tirs précis et violents de lourdes pertes à l'ennemi, notamment dans la défense des vallées de VEZOUZE, de la MEURTHE et de la MORTAGNE.

Débarqué dans la région de CREIL le 15 septembre 1914, il combat dans l'OISE et contribue efficacement à stopper la ruée allemande entre COMPIEGNE et MONTDIDIER.

Puis, le front se stabilisant, il mène dans l'OISE, jusqu'en février 1916 une guerre de secteur. Au cours de cette période, le 53^e R.A. abat son premier avion, le 30 mai 1915, entre THIESCOURT et CUY. Cet exploit, accompli par la section de la 8^e batterie spécialisée dans le tir contre avion, vaut à son personnel d'être cité à l'ordre du Corps d'Armée.

De février à avril 1916, le 53^e R.A. entre dans la bataille de VERDUN et s'y couvre de gloire. Répondant sans faiblir aux bombardements adverses, ne comptant ni ses fatigues, ni ses pertes, mourant quand il le fallait avec ses canons, il prend nettement la supériorité sur l'artillerie allemande. Pour récompenser le sang froid, le courage, l'endurance et la valeur militaire de tout son personnel, le 3^e groupe est cité par le Général PÉTAINE, le 21 avril 1916, à l'ordre de la XI^e Armée.

Après avoir combattu dans l'AISNE, le 53^e R.A. prend une part très active, d'août à novembre 1916, à l'offensive de la SOMME.

A la suite de la réorganisation du 1^{er} avril 1917, le 53^e R.A. devient le régiment d'artillerie de campagne, à trois groupes de 75, de la 120^e division.

Il participe à l'attaque sur SAINT-QUENTIN et tient le front dans ce secteur sans interruption du 6 avril au 27 juin 1917.

Il est à nouveau jeté dans l'enfer de VERDUN de juillet à décembre 1917 et se couvre de gloire chèrement payée dans la prise de la cote 304.

Le 28 mai, le régiment est porté sur la MARNE à marches forcées. Dans les deux journées tragiques des 30 et 31 mai, combattant avec la MARNE à dos, il sert de ralliement aux unités épuisées par de durs combats livrés en cours de retraite. Il permet ainsi de barrer la route à l'offensive allemande déclenchée le 27 au Chemin des Dames. Pour ce magnifique fait d'armes, le 53^e R.A. est cité à l'ordre de la V^e Armée.

En juillet 1918, il est à la montagne de REIMS, où il supporte les 15 et 16, le choc allemand. Du 18 au 24, il appuie 11 contre-attaques, perdant 5 officiers, 7 sous-officiers et 53 hommes.

De septembre à octobre 1918, il participe avec la 4^e division aux offensives de CHAMPAGNE et de VOUZIERES. Son esprit d'offensive à outrance lui vaut d'être cité à l'ordre du 9^e Corps d'Armée.

Il est cité une nouvelle fois à l'ordre de l'Armée pendant l'offensive de SEDAN, d'octobre à novembre 1918, où toujours à la tête de l'artillerie, grâce à son habileté manœuvrière, à ses qualités d'endurance et d'énergie, le 53^e R.A. fait franchir à ses canons tous les obstacles n'ayant de cesse d'appuyer au plus près l'infanterie.

D'août 1914 à novembre 1918, le 53^e R.A. a perdu 15 officiers, 25 sous-officiers et 169 brigadiers et canonniers tués au combat ou morts de leurs blessures.

Après l'armistice, le régiment est à NANCY, où le Général de MITRY, commandant la 7^e Armée remet à son Etendard le 10 janvier 1919, la fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre.

Stationné à nouveau à CLERMONT-FERRAND à partir de novembre 1919, le 53^e R.A. est dissous le 18 janvier 1924.

Reconstitué le 1^{er} septembre 1939, il combat en juin 1940 dans les régions de COLMAR et de BELFORT, où il résiste courageusement à l'encerclement.

Il est à nouveau dissous à l'issue de la campagne 1939/1940.

Le 3 novembre 1970, le 53^e R.A. renaît à MULLHEIM en Allemagne. Il succède au 453^e G.A.A.L. qui cesse d'exister.

Son glorieux Etendard qui porte, inscrites sur sa soie, les batailles de :

VERDUN 1916/1917
LA MARNE 1918
CHAMPAGNE 1918

est solennellement remis au lieutenant-colonel PERRAULT, chef de corps, par le Général HOUETTE, adjoint au Général LECOINTE, commandant le 2^e Corps d'Armée et Commandant en chef les Forces françaises en Allemagne.

Il est transféré à BREISACH le 1^{er} août 1978.

CITATIONS DU 53^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

ORDRE GÉNÉRAL N° 118 de la XI^e Armée - 21 avril 1916

Le Général PÉTAINE, Commandant la XI^e Armée, cite à l'ordre de l'Armée le 3^e groupe du 53^e Régiment d'artillerie. « Appelé à occuper une position difficile en vue du renforcement d'une artillerie engagée, s'y est maintenu pendant un mois malgré les bombardements d'une violence extrême ; a exécuté sous le feu des tirs de barrage qui ont brisé les attaques ennemies et a rempli sa mission grâce au sang froid, à l'énergie et à l'activité de son chef, le Commandant VETSCH, au dévouement, au courage et à l'endurance de tout le personnel ».

signé : Général PÉTAINE

ORDRE GÉNÉRAL N° 348 de la V^e Armée - 10 juillet 1918

Le Général BERTHELOT, Commandant la V^e Armée, cite à l'ordre de l'Armée le 53^e Régiment d'artillerie de campagne.

« Toujours au péril et à l'honneur. En 1916, a défendu VERDUN et combattu victorieusement sur la Somme. En août 1917, devant VERDUN, a participé d'une manière décisive à la prise de la cote 304 sous les ordres du Lieutenant-colonel PERRIER. Entraîné par ce chef d'élite, vient de faire cent kilomètres en 36 heures pour prendre part à la bataille, mettant en batterie à la fin de la troisième étape. Jeté au dernier moment dans l'action, quand l'ennemi nous poussait déjà vers une rivière, combattant avec celle-ci à dos, chargé d'une mission qui pouvait être de sacrifice, a tenu fermement et, par l'appui efficace apporté à notre infanterie, a permis de maintenir les allemands sur la rive nord ».

signé : Général BERTHELOT

ORDRE GÉNÉRAL N° 283 du 9^e Corps d'Armée - 7 novembre 1918

Le Général GARNIER-DUPLESSIX, Commandant le 9^e Corps d'Armée, cite à l'ordre du Corps d'Armée le 53^e Régiment d'artillerie de campagne.

« Régiment que sa solidité et sa tenacité rendent redoutable à l'ennemi. Après avoir, en juillet dernier, résisté sur place au choc allemand et appuyé en sept jours onze contre-attaques victorieuses, n'ayant pris depuis lors que quatre jours de repos, vient de participer à l'enlèvement de deux fortes positions. Animé par son chef, le Lieutenant-colonel PERRIER, de l'esprit d'offensive à outrance, poussant l'ennemi par des sections avancées sur les traces mêmes de notre infanterie, a oublié dans la poursuite ses pertes et son usure. Troupe admirable d'endurance et d'entrain, formée par l'exemple des officiers, dont douze, terrassés par la fatigue et la maladie, sont restés à leur poste jusqu'à l'extrême limite de leurs forces ».

signé : Général GARNIER-DUPLESSIX

ORDRE GÉNÉRAL N° 1569 de la IV^e Armée - 3 janvier 1919

Le Général GOURAUD, Commandant la IV^e Armée, cite à l'ordre de l'Armée le 53^e Régiment d'artillerie de campagne.

« Régiment ayant toujours fait preuve des plus belles qualités d'endurance et d'énergie. Déjà cité à l'ordre du 9^e Corps d'Armée pour sa belle tenue pendant la première partie de la bataille de Champagne (26 septembre au 15 octobre), vient de se distinguer d'une manière plus brillante encore, tant par son habileté manœuvrière, que par son entrain, dans le forçage du passage de l'Aisne. Sous l'impulsion énergique et éclairée de son chef, le Lieutenant-colonel PERRIER, a accompagné toujours au plus près son infanterie, parfois en toute première ligne, en dépit des obstacles matériels très sérieux, multipliés devant lui par l'ennemi, ruptures de ponts, coupures de routes, abatis. A puissamment contribué par son action à hâter la retraite de l'ennemi dans la zone d'attaque de la division ».

signé : Général GOURAUD

ORDRE GÉNÉRAL N° 143F - 3 janvier 1919

« Le Maréchal de France, Commandant en chef les Armées françaises de l'Est, a décidé que les unités ci-dessous auront droit à la fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre : ...

53^e Régiment d'artillerie de campagne..

Ces unités ont obtenu deux citations à l'ordre de l'Armée pour leur belle conduite devant l'ennemi ».

signé : PETAIN

CHEFS DE CORPS

PÉRIODE 1911 - 1924

Colonel MOZAT	01.01.1911 au 01.08.1914
Colonel PILLIVUYT	21.08.1914 au 13.06.1915
Lieutenant-col. CHALLEAT	14.06.1915 au 17.06.1916
Lieutenant-col. de LACOMBE	18.06.1916 au 03.01.1917
Chef d'escadron JOANNES	04.01.1917 au 19.02.1917
Lieutenant-col. PERRIER	20.02.1917 au 14.06.1919
Lieutenant-col. CHAPPAT	15.06.1919 à novemb. 1919
Colonel BEAU	novemb. 1919 à 18.01.1924

PÉRIODE 1939 - 1940

Lieutenant-colonel ANDRÉ	Colonel GOMMART
--------------------------	-----------------

DEPUIS 1970

Lieutenant-col. PERRAULT	03.11.1970 au 17.07.1972
Lieutenant-col. COLIN	18.07.1972 au 17.07.1974
Lieutenant-col. ROUX	18.07.1974 au 31.03.1976
Colonel ROUX	01.04.1976 au 20.07.1976
Lieutenant-col. LEDRU	21.07.1976 au 30.06.1977
Colonel LEDRU	01.07.1977 au 26.07.1978
Lieutenant-col. VAN HAELEN	27.07.1978 au 20.07.1980
Colonel BOURDEREAU	21.07.1980 au 26.08.1982
Colonel BRUTIN	26.08.1982 au 24.08.1984
Lieutenant-col. PARAHY	24.08.1984 au 30.06.1986
Colonel PARAHY	01.07.1986 au 26.08.1986
Colonel CONQ	26.08.1986

Adjudant BASTARD 9^e promotion

Emploi : adjoint chef d'atelier 2A BCS. CT1 AEB. Affectations successives : 74^e R.A. - 403^e R.A.



Adjudant NOUARD 12^e promotion

Emploi : chef d'atelier 2A B1. BMP2 AEB - Affectation : 7^e R.A.

Adjudant VITUS 8^e promotion

Emploi : chef d'atelier 2B TRS. BMP2 technicien radio. Affectation : 61^e R.A. - Muté à l'E.N.T.S.O.A. Issoire.



Maréchal-des-logis-chef BODINEAU 15^e promotion

Emploi : mécanicien ART Roland. BMP1 armement RLD.



**Maréchal-des-logis-chef
CAUDRON**
12^e promotion

Emploi : chef d'équipe 2B blindés. BMP1 AEB. Affectation : 4^e R.A.



**Maréchal-des-logis-chef
DERATHE**
12^e promotion

Emploi : sous-officier munition. BMP2 comptable matières. Affectation : 57^e R.A.



**Maréchal-des-logis-chef
DUCHENET**
15^e promotion

Emploi : adjoint chef d'atelier 2A B1 - BMP1 AEB - Muté au 58^e R.A. à Douai.



**Maréchal-des-logis-chef
DUSSART**
12^e promotion

Emploi : chef d'équipe 2B roues. BMP1 AEB. Affectation : EAASA. Muté au 57^e R.A. à Bitche.



**Maréchal-des-logis-chef
CORBELIN**
11^e promotion

Emploi : chef d'atelier 2B APC. BMP2 APC. Affectation : 16^e R.A.



**Maréchal-des-logis-chef
CLÉMENT**
15^e promotion

Emploi : mécanicien ART Roland - CT2 armement RLD - Affectation : 54^e R.A.

**Maréchal-des-logis-chef
FALQUET**
11^e promotion

Emploi : adjoint à l'officier Trans. CT2 technicien radio. Affectations : 51^e R.A. et 405^e R.A. - Actuellement chef d'atelier TRSPAM 87.



**Maréchal-des-logis-chef
JEGOUX**
15^e promotion

Emploi : mécanicien ART Roland. CT2 armement RLD - Muté au 54^e R.A. à Hyères.



**Maréchal-des-logis-chef
LAURAIN**
13^e promotion

Emploi : mécanicien ART Roland - CT2 armement RLD. Muté au 58^e R.A. à Douai.



**Maréchal-des-logis-chef
MILLARD**
9^e promotion

Emploi : adjoint chef d'atelier 2B blindés. BMP2 AEB RLD. Affectation : 57^e R.A.



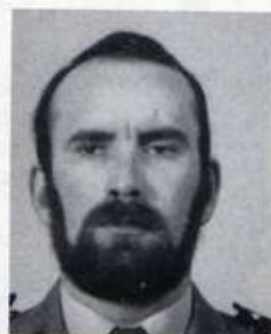
**Maréchal-des-logis-chef
PATENOSTRE**
13^e promotion

Emploi : mécanicien ART Roland - BMP2 armement RLD. Affectation : 57^e R.A.



**Maréchal-des-logis-chef
VALDENNAIRE**
15^e promotion

Emploi : chef d'équipe 2B roues. BMP1 AEB. Muté au 39^e BACA à Metz.



RELATIONS AVEC LES ANCIENS

**Maréchal-des-logis
BALLESTER**
18^e promotion

Emploi : mécanicien ART
Roland - BMP1 armement
RLD.



**Maréchal-des-logis
BROS**
21^e promotion

Emploi : sous-officier
appros. 2B blindés - BMP1
AEB.



**Maréchal-des-logis
CLOUET**
21^e promotion

Emploi : chef d'équipe 2B
roues. BMP1 AEB.



**Maréchal-des-logis
DESENFANT**
15^e promotion

Emploi : mécanicien ART
Roland. BMP1 armement
RLD. Muté au 54^e R.A. à
Hyères.



**Maréchal-des-logis
FONDRIESCHI**
16^e promotion

Emploi : adjoint chef
d'atelier 2A B3 - BMP1
AEB.



**Maréchal-des-logis
GERMON**
20^e promotion

Emploi : chef d'équipe 2B
blindés - BMP1 AEB.



**Maréchal-des-logis
LASSALLE**
20^e promotion

Emploi : adjoint chef
d'atelier 2B TRS - BMP1
technicien radio.



**Maréchal-des-logis
MANSON**
15^e promotion

Emploi : chef d'atelier
DEM. BMP1 technicien
DEM.



**Maréchal-des-logis
MORICEAU**
12^e promotion

Emploi : adjoint chef
d'atelier 2A B4 - BMP1
AEB - Affectation : 54^e
R.A.



**Maréchal-des-logis
MOUTON**



**Maréchal-des-logis
QUINTO**
21^e promotion

Emploi : mécanicien ART
Roland - BMP1 armement
RLD.



**Maréchal-des-logis
SEGURA**
21^e promotion

Emploi : fourrier BCS -
BMP1 technicien radio.



**Maréchal-des-logis
LACAZE**
15^e promotion

Emploi : mécanicien ART
Roland - BMP1 armement
RLD. Affectation : 57^e
R.A.



Les promotions se succèdent à l'école

Dans ce numéro, nous terminons la présentation des promotions successives de l'Ecole.



FOUHETY Gérard né le 26 janvier 1950.

A la fin de l'été 1966, il entre à l'E.E.T.A.T. et appartient à la 4^e promotion. Travailleur et volontaire, il réussit tous ses examens militaires et techniques dans la spécialité mécanique automobile. Il choisit l'arme blindée et cavalerie et, à la fin de sa scolarité, son rang de sortie lui permet de choisir le 1^{er} Régiment de hussards parachutistes qu'il ne quittera plus.

Il franchit avec succès les étapes qui le conduisent au CM2 et CT2 ainsi qu'au certificat d'aptitude au saut opérationnel à ouverture retardée à grande hauteur. A ce dernier titre, il fait partie de l'équipe « fanion » du régiment.

Le 12 mars 1984, il se tue lors d'une séance d'entraînement de saut à ouverture commandée retardée, au camp de GER.



L'Ecole, en cas de mobilisation, est chargée de mettre sur pied le 86^e Régiment d'infanterie dont le Drapeau porte les inscriptions :

- 1914 : LORRAINE
- 1916 : LA SOMME
- 1918 : L' AISNE
- 1918 : CHAMPAGNE

C'est au cours des combats des 11, 12 et 13 octobre 1918 autour de VOUZIERS que ce régiment s'illustre. Il y gagne une citation à l'ordre de l'Armée.

L'évocation des combats de VOUZIERS (Ardennes) menés pendant l'offensive française à l'automne 1918, met en exergue le patriotisme ainsi que les qualités individuelles et collectives du combattant français.

Fruit de la volonté, de la ténacité et de l'abnégation de ces hommes, ces valeurs constituent un modèle pour chaque futur sous-officier.

Adjudant-chef MARILLAS Michel

